

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES  
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/9614)



**NATIONS UNIES**

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES  
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/9614)



**NATIONS UNIES**

New York, 1974

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pararraphes</u>	<u>Pages</u>
Abréviations .....		vi
<u>Chapitres</u>		
I. INTRODUCTION .....	1 - 12	1
II. RECHERCHE ET ETUDES .....	13 - 73	4
A. Projet sur le Futur .....	13 - 30	4
B. Etudes sur les organisations internationales .....	31 - 46	8
1. Coordination et coopération interorganisations	32 - 38	8
a) Coordination au sein du système des Nations Unies .....	32 - 37	8
b) Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales non reliées à l'ONU .....	38	10
2. Rôle de l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de promouvoir la coopération entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents .....	39 - 41	10
3. Condition de la femme aux Nations Unies .....	42 - 44	11
4. Les organisations internationales de jeunes et l'Organisation des Nations Unies .....	45	12
5. Autres études proposées dans le domaine des organisations internationales .....	46	12
C. Paix et sécurité .....	47 - 61	14
1. Décolonisation .....	47 - 55	14
2. Mesures de contrôle des armements de nature à créer un climat de confiance .....	56 - 58	16
3. Etudes sur le règlement pacifique des différends et sur la solution des conflits ...	59 - 61	16
D. Développement .....	62 - 73	19
1. Migration internationale et retour dans leur pays des spécialistes originaires de pays en voie de développement - "Exode des compétences"	62 - 64	19

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Paragrapbes</u>	<u>Pages</u>
2. Problèmes particuliers touchant le développement	65 - 68	20
3. Incidences des projets de développement sur l'environnement .....	69 - 71	20
4. Enquête sur l'orientation des experts internationaux en fonction de leur lieu d'affectation	72 - 73	21
III. FORMATION .....	74 - 116	22
A. Formation destinée aux membres des missions permanentes .....	76 - 94	22
1. Cours sur les programmes et procédures des activités de l'Organisation des Nations Unies en matière de développement .....	76	22
2. Séminaires à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (New York) ...	77	22
3. Séminaires sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies (New York) .....	78 - 80	23
4. Cours de formation avancée sur la documentation internationale (Genève) .....	81 - 86	23
5. Séminaire sur la science et la technique au service du développement (New York) .....	87 - 89	24
6. Séminaires intitulés "A la recherche d'un ordre meilleur" (coordination entre les organisations internationales) (New York et Genève) .....	90 - 92	25
7. Séminaire sur "la préparation d'une résolution" (New York) .....	93	25
8. Colloque sur les tendances nouvelles de la diplomatie multilatérale (New York) .....	94	25
B. Formation du personnel international .....	95 - 98	26
C. Séminaire régionaux sur les achats internationaux	99 - 104	27
1. Séminaire régional à Beyrouth .....	99 - 102	27
2. Préparation de matériel de formation .....	103 - 104	27
D. Service des communications .....	105 - 110	28
E. Programmes de bourses et cours en matière de droit international .....	111 - 115	29
1. Programme de bourses ONU/UNITAR en matière de droit international .....	112	29

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitres</u>	<u>Paragraphe</u> s	<u>Pages</u>
2. Cours régionaux ONU/UNITAR de formation et de perfectionnement en matière de droit international .....	113 - 114	29
3. Colloque régional sur le droit de la mer organisé en Asie .....	115	30
F. Conclusion .....	116	30
IV. BUREAU EUROPEEN DE L'UNITAR .....	117 - 120	31
V. UNIVERSITE DES NATIONS UNIES .....	121	32
VI. REUNION DES CHEFS DES INSTITUTS DES NATIONS UNIES ....	122 - 124	33
VII. COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ET LE MONDE UNIVERSITAIRE .....	125 - 127	34
VIII. INFORMATION ET PUBLICATIONS .....	128 - 137	35
IX. ADMINISTRATION ET FINANCES .....	138 - 143	38

Annexes

I. Liste des membres du Conseil d'administration .....	39
II. Liste des publications de l'UNITAR qui ont déjà paru ou qui sont en cours de préparation .....	41
III. Nombre et nationalité des participants aux cours de l'UNITAR .....	46
IV. Nombre et nationalité des participants aux programmes de l'UNITAR .....	50
V. Contributions à l'UNITAR .....	52

## ABREVIATIONS

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAC	Comité administratif de coordination
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

## I. INTRODUCTION

1. Le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche soumet à l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session le présent rapport, qui porte sur la période allant du 1er juillet 1973 au 30 juin 1974, conformément aux dispositions de la résolution 2044 (XX) du 8 décembre 1965, dans laquelle l'Assemblée a notamment prié le Directeur général de l'Institut de lui faire rapport chaque année. Il convient de noter que la période sur laquelle porte le rapport n'est pas interprétée strictement. Un certain nombre d'activités, en particulier des activités envisagées pour l'avenir, ainsi qu'un certain nombre d'idées à l'examen sont également mentionnées.
2. On se souviendra qu'à sa vingt-huitième session, l'Assemblée générale a examiné les activités de l'Institut sur la base d'un rapport 1/ et d'une déclaration d'ouverture 2/ du Directeur général actuel, M. Davidson Nicol. Par la suite, l'Assemblée a adopté la résolution 3064 (XXVIII) du 9 novembre 1973, dans laquelle elle a noté avec satisfaction que l'Institut s'acquittait de ses responsabilités de façon toujours plus efficace et a exprimé l'espoir que l'Institut bénéficierait d'un appui financier plus important et plus général. Le Directeur général et ses collaborateurs ont noté soigneusement les observations faites par les délégations à la vingt-huitième session, ainsi que celles qui avaient été faites auparavant. Par la suite, des contacts ont été établis avec les délégations qui, espère le Directeur général, ne limiteront pas leur intérêt pour les progrès de l'Institut aux délibérations de l'Assemblée, mais continueront à le manifester toute l'année.
3. Lorsqu'il a examiné les programmes existants ou envisagés de nouveaux programmes, le Directeur général consulte régulièrement les chefs de délégations, les fonctionnaires de rang élevé de l'Organisation des Nations Unies, les membres des milieux universitaires dans plusieurs parties du monde et d'autres spécialistes des questions internationales intéressés.
4. Le Conseil d'administration a fourni au Directeur général des directives et un appui. Le Conseil se compose actuellement de 22 membres nommés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de quatre membres de droit (pour la composition du Conseil, voir annexe I).
5. A sa douzième session, tenue du 25 au 28 septembre 1973, le Conseil a réélu Sir Kenneth Younger (Royaume-Uni) Président et M. Felipe Herrera (Chili) Vice-Président.
6. Entre autres décisions, le Conseil a décidé de consacrer sa session de septembre 1974 à une analyse complète de l'ordre de priorité des programmes de l'Institut. La treizième session, qui doit se tenir du 24 au 27 septembre, sera précédée par un week-end de travail visant à faciliter des échanges de vues francs et officieux. Dans cette perspective, un groupe de travail composé de membres du

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément No 14 (A/9014).

2/ Ibid., vingt-huitième session, Deuxième Commission, 1535ème séance, par. 1 à 10.



Conseil et d'experts s'est réuni à Moscou du 10 au 14 juin, sur l'invitation du membre soviétique du Conseil, afin d'examiner le projet de l'Institut concernant le futur. On trouvera de plus amples détails sur ce projet aux paragraphes 13 à 30 du présent rapport.

7. En prévision de la prochaine session du Conseil, et conformément aux principes qu'il applique régulièrement, le Directeur général a examiné et évalué les programmes existants et évalué les options concernant les priorités de l'Institut.

8. Cependant, il se rend compte qu'un programme de travail ambitieux portant sur les préoccupations actuelles et visant à satisfaire des besoins reconnus nécessiterait, selon les termes de l'Assemblée, "un appui financier plus important et plus général". En particulier, compte tenu de la hausse des prix et des fluctuations monétaires, il devient de plus en plus difficile de maintenir les activités à leur niveau actuel. Comme il est parfaitement conscient de ces difficultés, le Directeur général a lancé des appels personnels aux chefs d'Etat et aux ministres des affaires étrangères, ainsi qu'à d'autres fonctionnaires nationaux de rang élevé, en vue d'obtenir une augmentation des contributions au budget ordinaire, des dons spéciaux pour des projets particuliers et le versement des contributions annoncées dans le passé. Il s'est rendu dans un certain nombre de pays, essentiellement dans ce but, encore que ses voyages aient également comporté d'autres tâches officielles. La collecte de fond étant un processus complexe, pénible et de longue haleine, le Directeur général est d'autant plus heureux de pouvoir faire état de certains progrès. L'intérêt personnel exprimé par certains chefs d'Etat a été particulièrement encourageant, surtout lorsqu'il s'est accompagné d'un appui financier. Le Directeur général est extrêmement reconnaissant des nouvelles contributions et des contributions accrues qui ont été versées par un certain nombre de gouvernements. Le Directeur général considère que les contributions prélevées par les pays en voie de développement sur leurs réserves limitées de monnaies convertibles revêtent une importance particulière, et il attache une importance et une valeur comparable à l'appui financier continu et solide de ceux qui contribuent régulièrement.

9. Le Directeur général envisage sérieusement de lancer une campagne spéciale d'appels de fonds pour financer la prochaine phase des opérations de l'Institut.

10. Le Directeur général sait que l'un des moyens d'obtenir un appui financier est de diffuser de manière satisfaisante les résultats des travaux de l'Institut. Le Secrétaire général a appuyé cette position lorsqu'il a signalé, à l'ouverture de la douzième session du Conseil d'administration, qu'il importait que les résultats des recherches de l'Institut atteignent le maximum de personnes, en particulier les responsables de la formulation des politiques, les savants et les fonctionnaires des divers pays, ainsi que les fonctionnaires des Nations Unies.

11. Pendant l'année considérée, 14 études de l'Institut ont été publiées, ce qui porte leur nombre total à 54. L'annexe II contient une liste des publications. On se souviendra que le Directeur général a indiqué à la dernière session de l'Assemblée qu'il s'efforcera au maximum de faire publier les études de l'Institut dans plusieurs langues officielles. Il est donc heureux de pouvoir faire état de

progrès tangibles, malgré de nombreuses limitations, en particulier en ce qui concerne les délais et les fonds. Les études de l'Institut seront désormais produites en espagnol, à la suite d'un accord conclu avec le Gouvernement mexicain lors d'un voyage du Directeur général à Mexico, en décembre. Initialement, 11 études seront publiées; comme on peut s'y attendre, l'une des premières portera sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Etats américains dans le domaine de la paix et de la sécurité. A la suite d'un voyage du Directeur général en URSS, le premier ouvrage en russe a été publié au début de l'année, et les autorités soviétiques ont accepté de reproduire la plupart de nos études en russe. De même, des consultations se poursuivent avec la Mission chinoise auprès de l'Organisation des Nations Unies en vue de mettre un choix d'études à la disposition des dirigeants et des intellectuels chinois. Le Directeur général espère que des progrès pourront être accomplis à cet égard lorsqu'il se rendra en République populaire de Chine pour s'entretenir de la nomination d'un ressortissant chinois au Conseil d'administration de l'Institut. Comme dans le passé, un certain nombre d'études ont été produites en français cette année. Il sera possible de faire mieux lorsque les arrangements en cours pour obtenir l'assistance de certains pays francophones auront été définitivement arrêtés. La question de la reproduction en arabe fait l'objet de discussions actives, en particulier avec les représentants des pays arabes qui ont évoqué cette possibilité au cours d'un débat de la Deuxième Commission à la vingt-huitième session de l'Assemblée générale.

12. Qu'il s'agisse de formation ou de recherche, l'attention de l'Institut s'est portée plus précisément sur des questions qui préoccupent actuellement la communauté internationale. Le Directeur général se propose de renforcer la capacité de l'Institut d'étudier ces questions à fond, et il a cherché à élargir le cercle des chercheurs de manière à y inclure des spécialistes éminents des questions internationales appartenant aux divers milieux universitaires du monde entier. La description détaillée qui figure dans les pages ci-après donne une indication des progrès concrets qui ont été accomplis. En outre, conscient des observations formulées à l'Assemblée et dans d'autres instances, le Directeur général a pris immédiatement des mesures pour renforcer la formation dispensée par l'Institut, fonction énoncée expressément dans le nom et le statut de l'Institut. Un chargé spécial de recherche a été nommé pour réorganiser le programme de formation. Ses contacts avec les délégations et les fonctionnaires du système des Nations Unies lui ont permis de recueillir des avis précieux en ce qui concerne non seulement les principes directeurs, mais aussi la forme, la teneur et la nature des activités de formation. Il convient de noter que si le chapitre consacré à la formation dans le présent rapport décrit les activités entreprises au cours de l'année et incorpore les suggestions initiales du chargé spécial de recherche, un certain nombre de propositions de fond sont également mises au point à partir de principes de politique générale et adaptées pour répondre à des besoins reconnus.

## II. RECHERCHE ET ETUDES

### A. Projet sur le Futur

13. A sa dixième session, en septembre 1971, le Conseil d'administration de l'Institut a décidé que l'Institut devrait entreprendre, dès que ses ressources le lui permettraient, un programme pour examiner de façon suivie les grandes tendances et les principaux événements ayant des incidences sur l'avenir de l'humanité et de nature à appeler une réaction de la part des organismes des Nations Unies. Comme il était indiqué aux paragraphes 27 à 29 du rapport de l'année dernière, le Conseil d'administration a décidé, à sa onzième session (1972), d'accorder la priorité à l'élaboration du projet, ce qui a été réalisé par la suite avec le concours d'un comité de direction du Conseil qui s'est réuni à Londres en décembre 1972.

14. Les objectifs essentiels du projet sont les suivants :

a) Alerter les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales sur les principaux problèmes susceptibles d'apparaître et les possibilités pour l'avenir, et favoriser ainsi une intervention internationale en temps opportun;

b) Inciter les institutions académiques ou scientifiques à se préoccuper davantage de ces problèmes et de ces possibilités, et faciliter le dialogue avec les organismes des Nations Unies en ce qui concerne le rôle que pourraient jouer les organisations internationales pour corriger les tendances négatives et accentuer les éléments positifs;

c) Faire mieux comprendre les problèmes et les considérations de politique générale au grand public et stimuler un débat général à ce sujet.

### Organisation des travaux

15. Le Conseil d'administration envisageait initialement de créer une commission sur le Futur composée de 36 personnes au plus, siégeant à titre individuel et représentant plus ou moins leurs disciplines intellectuelles respectives et les différents systèmes sociaux et cultures.

16. En attendant de disposer de ressources suffisantes à cette fin, l'Institut, outre les contacts préliminaires qu'il a pris avec les donateurs éventuels, s'est consacré à établir un certain nombre de documents sur des questions présentant un intérêt actuel et immédiat pour les Nations Unies et à élaborer des directives en vue de la création d'un réseau mondial de consultants et d'experts.

Débats et décisions du Conseil d'administration à sa douzième session en septembre 1973

17. A sa douzième session, le Conseil d'administration a longuement examiné le projet de l'Institut concernant le Futur. Il s'est félicité des travaux accomplis jusque-là et a réaffirmé qu'il était certain que le rôle d'éclaireur de l'Organisation des Nations Unies, au sens où il est décrit plus haut au paragraphe 14, serait d'une grande utilité. En outre, le Conseil a réaffirmé sa conviction que l'Institut était aussi bien placé que possible pour assurer ce service, d'autant que la majorité de ses projets concernaient d'une manière ou d'une autre le futur. Plusieurs membres du Conseil ont exprimé l'opinion qu'il serait prématuré de constituer dans l'immédiat la commission envisagée.

18. Le Conseil a réaffirmé que son soutien restait acquis aux travaux de l'Institut concernant le projet, en outre, il a fait consigner son désir d'encourager les gouvernements et les organismes nationaux et internationaux, tant publics que privés, à fournir à l'Institut des ressources financières supplémentaires suffisantes, ainsi que des services d'experts, gratuitement ou à des conditions avantageuses.

19. Le Conseil a décidé d'examiner plus à fond à sa treizième session dans le contexte de son examen des priorités de l'Institut, les grandes lignes selon lesquelles le projet devrait être élaboré. Le Conseil a également décidé à ce propos qu'un certain nombre de ses membres qui s'intéressent au projet se réuniraient en groupe de travail au milieu de 1974, avant la treizième session.

Examen à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session

20. Dans la déclaration qu'il a faite à la Deuxième Commission à sa 1535<sup>ème</sup> séance, le Directeur général a noté que les discussions du Conseil d'administration avaient concerné essentiellement le projet de l'Institut concernant le Futur. Au cours de l'examen des travaux de l'Institut par la Commission, une vingtaine de délégations ont exprimé un vif intérêt pour le projet qui, selon elles, avait une valeur particulière. Plusieurs d'entre elles ont bien voulu rendre hommage à l'imagination et à la perspicacité dont l'Institut avait fait preuve en entreprenant le projet.

Conférence de l'Institut sur le Futur

Moscou, 10-14 juin 1974

21. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration, selon laquelle un groupe de travail devait se réunir au milieu de 1974 pour examiner l'état d'avancement du projet, le Directeur général a convoqué une conférence qui s'est tenue à Moscou. Le Directeur de l'Institut d'économie mondiale et des relations internationales de l'Académie des sciences de l'URSS, qui est membre du Conseil d'administration de l'UNITAR, a offert d'accueillir la réunion dans l'Institut qu'il dirige. La réunion, qui s'est tenue à Moscou du 10 au 14 juin 1974, était également placée sous les auspices du Comité de la science et de la technique de l'URSS.

22. Outre qu'elle a fourni aux membres du Conseil intéressés l'occasion de se réunir en groupe de travail pour examiner le projet, la Conférence a rassemblé des experts de la planification et des prévisions économiques, politiques et sociales à long terme venus du monde entier pour examiner certaines tendances et certains événements, la manière dont ils peuvent affecter l'Organisation des Nations Unies et les mesures à prendre, le cas échéant, au niveau international.

23. L'ordre du jour comprenait, quant au fond, trois questions principales, à savoir : l'avenir de l'ONU, eu égard en particulier aux ressources et aux problèmes techniques futurs, le futur de l'ONU, c'est-à-dire la manière dont l'ONU aborde les problèmes futurs grâce à la planification et aux prévisions; et l'expérience acquise par les pays qui ont entrepris des études sur le futur et la planification à long terme.

24. Une documentation de base a été fournie aux participants. Les débats se sont fondés sur une liste de questions choisies dans les documents plutôt que sur les documents proprement dits. Les documents portaient sur des questions telles que les incidences de l'évolution technique sur les Nations Unies, le rôle de l'ONU compte tenu des tendances politiques et économiques actuelles, les possibilités existant à l'ONU d'améliorer la coopération internationale en vue du développement agricole à long terme, d'utiliser plus efficacement et plus équitablement les ressources mondiales en matières premières et de résoudre les problèmes concernant l'environnement, les prévisions à l'ONU et dans les autres organisations internationales, et la planification nationale à long terme.

25. L'Institut publiera un rapport sur les travaux de la réunion, ainsi qu'un certain nombre de documents techniques établis pour la Conférence, dans un volume d'études expliquant, en introduction, l'objet du projet de l'Institut concernant le Futur. Il est possible que le volume contienne également d'autres documents.

#### Réseau

26. Après la mise au point de directives concernant le réseau d'experts et de consultants, les travaux de création du réseau se poursuivent à Paris, en collaboration avec l'Association internationale des futuribles.

27. De nombreuses initiatives ont été prises en vue d'établir une collaboration avec diverses institutions. De l'intérêt a été manifesté en divers lieux, par exemple en Argentine et à Hawaii, pour l'organisation de séminaires suivis, financés à l'aide de ressources locales, qui rassembleraient des participants de divers pays en vue d'examiner des questions intéressant particulièrement la région.

#### Coopération avec diverses organisations

28. A la suite des réunions de la Conférence mondiale de recherches sur le Futur tenues antérieurement à Oslo, Tokyo et Bucarest, une Fédération mondiale de

recherches sur le Futur a été créée à Paris en juin 1973. L'Institut était représenté à la réunion de Bucarest, puis à une réunion qui s'est tenue à Paris en juin 1973 pour examiner des questions concernant la première assemblée générale de la Fédération.

29. L'Institut était également représenté à une réunion convoquée à Rome en septembre 1973 par le Comité permanent de recherches sur le Futur et l'Instituto Ricerche Applicate Documentazione e Studi (IRADES) en vue d'examiner les besoins futurs de l'homme, les nouvelles sociétés et les techniques d'appui.

30. La République fédérale d'Allemagne et la Suède ont versé des contributions spéciales pour le projet, en sus de leurs contributions ordinaires, et la France a fourni les services d'un chercheur.

## B. Etudes sur les organisations internationales

31. Au cours de l'année écoulée, l'Institut a continué de concentrer ses efforts de recherche sur les procédures du système des Nations Unies et les moyens d'améliorer l'efficacité globale de ses travaux. Les diverses études de cette série portent sur la structure, les procédures et le fonctionnement du système des Nations Unies, et en particulier sur les problèmes de coordination et de cohérence entre les organisations internationales et la coopération entre Etats Membres ayant des systèmes économiques et sociaux différents.

### 1. Coordination et coopération interorganisations

#### a) Coordination au sein du système des Nations Unies

32. Au cours de l'année considérée, une étude préliminaire intitulée "Comment introduire davantage d'ordre, de cohérence et de coordination dans le système des Nations Unies" (E/5491) 3/ a été achevée. L'étude avait été entreprise en raison des préoccupations exprimées par un nombre croissant de gouvernements concernant la cohérence du système et sa capacité de s'acquitter de tâches toujours plus diverses et plus étendues dans le domaine économique et social et qui sont de nature à appeler une réaction internationale. L'étude - qui a été financée en partie par la Fondation Rockefeller - vise à déterminer dans quelle mesure ces préoccupations, qui ont été exprimées lors des débats du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale en 1973, sont justifiées et quel est le meilleur moyen de surmonter ou d'atténuer les principales difficultés. Elle est conçue comme un complément au rapport du Secrétaire général sur l'examen des accords conclus entre l'ONU et les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique (E/5524 et Add.1 à 4, Add.4/Corr.1 et Add.5), publié conformément à la demande formulée par le Conseil économique et social à sa cinquante-quatrième session /résolution 1768 (LIV)/. Le Directeur général a communiqué l'étude au Secrétaire général, qui l'a fait distribuer aux membres du Conseil économique et social, étant donné qu'elle porte sur certains points de l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Conseil, notamment ceux relatifs à l'examen des accords conclus entre l'ONU et les institutions spécialisées et aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit se tenir en 1975 en vue d'examiner la coopération et le développement économique internationaux.

33. Dans la première partie de l'étude, qui situe le problème dans son cadre, on examine divers aspects des relations entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées et l'AIEA, ainsi que des relations entre les principaux organes économiques de l'ONU elle-même, et, après avoir identifié les principaux obstacles à l'ordre et à la cohérence du système, on démontre que les insuffisances actuelles sont moins imputables à un défaut de coordination et de coopération au sens classique qu'à une tendance à la fragmentation de l'autorité et à l'évolution du cadre institutionnel et autre dans lequel le système, tel qu'il a été établi en 1945, doit fonctionner.

---

3/ Egalement publiée sous la cote UNITAR/RR/20.

34. Les conclusions et suggestions contenues dans la deuxième partie de l'étude soulignent la nécessité pour le Conseil économique et social de jouer, sous l'autorité de l'Assemblée générale, un rôle de direction et de coordination plus efficace. On y contribuera d'autant mieux que l'on comprendra plus clairement comment le Conseil peut effectivement jouer ce rôle et, d'autre part, que les fonctions du Conseil sont distinctes de celles des organes directeurs de la CNUCED, de l'ONUDI, du PNUJ et du PNUD, sans pour autant les concurrencer. Les autres conditions requises sont, notamment, le maintien de plusieurs mesures continues de rationalisation, le renforcement du mécanisme d'appui du Conseil (tout particulièrement le Comité du programme et de la coordination) et l'application par tous les organismes du système de la planification à moyen terme et de la budgétisation par programme. En outre, le plus nécessaire, semble-t-il, c'est de changer les attitudes, les pratiques et les politiques plutôt que de créer des mécanismes nouveaux ou de transformer fondamentalement les structures. Il est suggéré que le Conseil consacre moins de temps à la "coordination" et davantage à la direction intellectuelle dans une perspective globale, ce qui contribuerait, en fait, aux buts des institutions spécialisées et des programmes de l'ONU. Il y a lieu de se féliciter de la décision prise par le Conseil de s'occuper plus directement des aspects de politique générale des activités opérationnelles.

35. L'accent est placé sur l'importance qu'il y a à établir une coopération plus étroite entre le Conseil et le Comité administratif de coordination, ce dernier organe jouant un rôle unique en ce sens non seulement qu'il s'acquitte des travaux nécessaires pour le Conseil et les organes directeurs des institutions spécialisées et qu'il veille à ce que les décisions soient appliquées sans heurts, mais aussi parce qu'il entretient le sentiment d'un objectif commun, la confiance mutuelle et l'esprit de corps entre le Secrétaire général et les chefs de secrétariat de tous les éléments du système. Du point de vue de la coordination administrative proprement dite, il est instamment conseillé de créer rapidement la commission de la fonction publique internationale.

36. Outre que le Conseil s'en trouverait renforcé, l'intégration plus complète du PNUD dans la structure de l'ONU et son association plus étroite, avec son réseau de représentants résidents, à la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et au CAC sont considérées comme ayant une priorité élevée. Il en va de même des arrangements visant à réunir plus efficacement, en vue d'une planification coordonnée et d'une action cohérente, les chefs de secrétariat des divers organes et programmes des Nations Unies.

37. L'étude conclut que le système des Nations Unies est fondamentalement solide, mais qu'il a besoin d'être renforcé et adapté. La mesure dans laquelle il se montrera à la hauteur des nouvelles tâches à entreprendre dépendra de la détermination des gouvernements et des organes intergouvernementaux des Nations Unies - surtout l'Assemblée générale et le Conseil économique et social - de remédier à ses faiblesses. Les nombreuses suggestions que contient l'étude sont formulées avec la conviction que beaucoup d'amélioration sont possibles sans qu'il soit besoin de créer des mécanismes nouveaux ou de transformer fondamentalement les structures.



b) Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales non reliées à l'ONU

38. Dans le cadre de sa série sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations intergouvernementales régionales, l'Institut a publié deux nouvelles études en anglais. La première, intitulée Governmental Control : A prerequisite for Effective Relations Between the United Nations and non-United Nations Regional Organizations 4/, est une analyse exhaustive des problèmes dus à la multiplication des organisations intergouvernementales mondiales et régionales et des moyens à mettre en oeuvre pour obtenir un système d'organisation plus rationnel et plus efficace. Elle a été établie par un chargé spécial de recherche de l'Institut qui a exercé dans le passé les fonctions de Secrétaire général du Conseil de l'Europe. La deuxième étude, intitulée The Organization of American States (OAS) and the United Nations : Relations in the Peace and Security field 5/, analyse les facteurs du développement de l'autonomie et de l'autorité de l'OAS, les problèmes constitutionnels et les critères de politique générale concernant les rôles respectifs de l'OAS et de l'ONU pour ce qui est du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et diverses possibilités d'améliorer et de renforcer les relations entre les deux organisations. Une édition en espagnol est en cours de publication. En outre, l'Institut publiera prochainement son importante étude intitulée L'OUA et l'ONU : Les relations entre l'Organisation de l'unité africaine et l'Organisation des Nations Unies 6/.

2. Rôle de l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de promouvoir la coopération entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents

39. Après approbation par le Conseil d'administration à sa session de 1973 7/, l'Institut a entrepris un projet général de recherche comportant des études sur le rôle joué par l'ONU dans l'évolution des relations entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents. L'une des idées fondamentales du projet est que les relations de coopération entre pays ayant des systèmes politiques, économiques et sociaux différents sont une condition importante du renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

40. Dans l'une des études, on analyse, dans une perspective historique, la contribution apportée par l'ONU à l'évolution des relations entre les groupes de pays d'Europe orientale et d'Europe occidentale, de manière à identifier les secteurs qui se prêtent à une coopération intersystèmes fructueuse, dans le cadre de l'ONU, ainsi que les modalités de cette coopération. En outre, l'étude s'efforcera de démontrer comment, malgré des différences institutionnelles et des obstacles d'ordre politique, le processus d'élaboration de politiques et de directives mondiales généralement acceptées ou concertées se déroule sous les

---

4/ UNITAR, Regional Studies, No 3.

5/ UNITAR, Regional Studies, No 4.

6/ UNITAR, Regional Studies, No 2.

7/ UNITAR/BT/R.14, par. 24.

auspices de l'ONU depuis la création de l'Organisation. Une attention appropriée sera consacrée à l'élucidation des liens étroits qui existent entre les politiques de coopération entre Etats relativement développés ayant des systèmes différents, d'une part, et les politiques visant à faciliter la coopération entre pays développés et pays en voie de développement, d'autre part. On espère que l'étude permettra de découvrir de nouvelles possibilités d'efforts de coopération de l'ONU étant donné que celle-ci opère dans un climat de détente plus favorable, et de préciser la nature des principes sur lesquels devrait se fonder le système international en cours de formation. Les travaux préliminaires consistent essentiellement à rassembler et à trier les témoignages historiques, en particulier en ce qui concerne la période initiale de tension aiguë entre l'"Est" et l'"Ouest", et, en même temps, à définir le cadre théorique des recherches. Le projet est exécuté à Genève par le représentant de l'Institut en Europe qui, pendant de nombreuses années, a occupé un poste de rang élevé à la Commission économique pour l'Europe, puis a été Secrétaire du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED.

41. Des travaux préparatoires ont également été entrepris en ce qui concerne une étude régionale sur l'Europe de l'Ouest, qui complétera l'étude décrite au paragraphe précédent. Cette étude tiendra compte du fait que les différences entre les systèmes politiques, économiques et sociaux des Etats européens qui n'appartiennent pas au groupe des pays socialistes de l'Europe de l'Est sont encore très considérables et que la nécessité d'établir une coordination multinationale et de s'efforcer de résoudre les problèmes en commun est incontestablement aiguë. La participation de divers organismes des Nations Unies à la solution des problèmes mondiaux qui affectent l'Europe de l'Ouest sera un aspect important de l'étude. L'idée est que les résultats des recherches servent à formuler des suggestions spécifiques quant à la manière dont l'ONU peut contribuer à promouvoir la collaboration en Europe, tant à l'intérieur de l'Europe de l'Ouest qu'entre celle-ci et l'Europe de l'Est, ainsi qu'à déterminer dans quelle mesure les progrès enregistrés par l'Europe et les obstacles auxquels elle se heurte présentent un intérêt pour les efforts de coopération mondiaux ou régionaux. L'étude, qui sera effectuée sous la supervision d'un chargé spécial de recherche connaissant bien les questions régionales européennes ainsi que les questions relatives aux Nations Unies, sera présentée au Conseil d'administration de l'Institut à sa réunion de septembre 1974.

### 3. Condition de la femme aux Nations Unies

42. Le rapport de l'Institut intitulé La situation des femmes aux Nations Unies 8/, qui a été publié en 1973, a été mentionné lors des débats de la Commission de la condition de la femme à sa vingt-cinquième session, au début de 1974. Ce rapport de recherche est également mentionné dans le préambule de la résolution relative à l'emploi des femmes dans les secrétariats des organismes des Nations Unies, qui a été adoptée par la Commission 9/. Le dispositif de cette résolution reflète maintes idées et suggestions contenues dans le rapport de l'Institut, qui était fondé sur les débats du Colloque sur la condition de la femme aux Nations Unies, destiné aux fonctionnaires de rang élevé des Nations Unies, organisé par l'Institut en juillet 1972.

---

8/ UNITAR, Research Report, No 18.

9/ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-sixième session, Supplément No 4 (A/5451), par. 186.

43. La publication de l'Institut a été citée par le Secrétaire général au cours d'une conférence de presse et a été portée à l'attention de la réunion générale annuelle du Syndicat du personnel de l'Organisation des Nations Unies. En outre, elle a fait l'objet d'une analyse dans plusieurs publications et de commentaires de la part de certains grands journaux.

44. L'Institut compte participer à l'Année internationale de la femme (1975) et, dans le cadre de cette participation, convoquera peut-être au cours de l'année en question un autre colloque sur la situation des femmes aux Nations Unies.

4. Les organisations internationales de jeunes et l'Organisation des Nations Unies

45. L'Institut a publié sa première étude sur le rôle des organisations non gouvernementales, intitulée International Youth Organizations and the United Nations 10/, qui se compose de six documents établis par des consultants particulièrement informés des travaux des organisations internationales de jeunes. Les documents portent sur le "phénomène-jeunes" d'aujourd'hui et le fonctionnement des organisations internationales de jeunes, sur la participation de ces organisations aux travaux des Nations Unies, en ce qui concerne tant la prise de décisions que l'exécution des programmes, et sur les diverses méthodes et procédures permettant de renforcer la coopération avec l'ONU. Une version antérieure de l'étude a été examinée par un groupe international composé de représentants des organisations internationales de jeunes et des organismes des Nations Unies.

5. Autres études proposées dans le domaine des organisations internationales

46. Des travaux préliminaires ont également été entrepris en ce qui concerne deux autres études envisagées dans le domaine des organisations internationales 11/:

- i) Etude de l'incidence des conférences spéciales sur l'administration des activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies. Il est prévu que l'étude portera sur la question générale de l'organisation d'un mécanisme administratif international permettant de coordonner et d'appliquer les résultats de conférences telles que les conférences sur l'environnement, la population et l'alimentation (ainsi que ceux de la dernière session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux matières premières et au développement). L'étude sera exécutée sous la supervision d'un chargé spécial de recherche.

---

10/ UNITAR, Research Report, No 17.

11/ Ces deux études seront présentées au Conseil d'administration de l'Institut à sa réunion de septembre 1974.

ii) Les secrétariats techniques à l'ONU. En principe, l'étude visera à examiner l'effet qu'ont les questions mondiales de caractère économique et social sur les normes de recrutement, tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur, sur les échanges de personnel compétent entre les administrations nationales et les secrétariats internationaux, et sur la création de nouveaux effectifs ou la réorientation des effectifs existants. L'étude portera également sur la question de savoir s'il est vraiment possible de parler d'une fonction publique internationale "apolitique", ou s'il est possible de trouver un moyen plus efficace de concilier les conditions d'impartialité administrative et les principes de neutralité politique. L'étude sera réalisée sous la supervision d'un chargé spécial de recherche.

## C. Paix et sécurité

### 1. Décolonisation

47. L'étude du problème de la décolonisation s'est poursuivie. Les observations des membres du Conseil d'administration sur la proposition contenue dans le mémorandum de 1973 relatif au programme de travail ont été analysées et ont constitué des directives utiles.

48. Au cours de l'année écoulée, le programme a comporté des discussions et des recherches intensives sur les territoires portugais d'Afrique, l'Afrique du Sud, la Rhodésie (Zimbabwe), la Namibie, les îles des Antilles et du Pacifique et certains petits Etats, ainsi que sur les problèmes de l'apartheid et des droits de l'homme qui se rattachent aux aspects plus généraux de la décolonisation. A cette fin, d'une part l'Institut a participé aux réunions et aux discussions du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et, d'autre part, il a organisé des groupes de discussion au siège sur les problèmes en matière de décolonisation encore non résolus. Des activités de liaison avec le Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation du Secrétariat, ainsi qu'avec des organismes internationaux et des particuliers qui s'intéressent à la décolonisation, se poursuivent; des études sur la question sont en cours d'exécution. Une bibliographie des travaux actuels dans le domaine de la décolonisation est en cours d'établissement et a déjà été utile à certains chercheurs spécialisés dans ce domaine. Etant donné l'intérêt exprimé par l'Assemblée générale et par le Comité spécial, deux groupes de discussion ont été organisés au cours de l'année écoulée, en liaison avec le Département des affaires politiques, de la tutelle et de la décolonisation. Le premier groupe de discussion, tenu au siège de l'Institut en octobre 1973, était composé d'experts de différentes régions, de fonctionnaires internationaux et de diplomates bien informés qui ont participé à des ateliers d'étude visant à identifier les problèmes de la décolonisation à tous les niveaux - politique, économique, humanitaire et juridique. S'agissant de cas précis, par exemple la question de l'indépendance prochaine des territoires africains du Portugal, le deuxième séminaire, tenu à l'Institut en mai 1974, a examiné l'ouvrage du général António de Spínola, Le Portugal et l'avenir, dans lequel le général expose sa politique concernant les colonies portugaises. Il y a eu une vive discussion sur les facteurs économiques et politiques qui retardent l'accès de ces territoires à l'indépendance totale et sur la ligne d'action que pourraient promouvoir et faciliter les organismes des Nations Unies en vue de supprimer ces obstacles. Ces discussions présentaient un intérêt particulier pour les membres de la Commission d'enquête sur les massacres signalés au Mozambique, qui s'est rendue en Afrique la même semaine : en effet, outre des fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, des membres du Comité spécial et de l'Institut, les représentants de l'OUA et les représentants permanents d'Etats africains indépendants et voisins du Mozambique étaient également présents.

49. Des ateliers d'étude analogues sont envisagés pour analyser les questions relatives à la décolonisation prochaine des dernières îles des Antilles et du Pacifique et à certains petits Etats et territoires qui ont leurs problèmes propres.

50. Une série d'études sur les origines historiques du colonialisme, son évolution et sa continuité, et en particulier les structures du pouvoir, la centralisation politique, les structures de l'administration coloniale et le contrôle économique des colonies, sont en cours d'élaboration. Ces études présenteront le cadre historique dans lequel s'inscrivent les problèmes actuels des anciennes colonies et des Etats qui ont accédé récemment à l'indépendance. En outre, des études sur le colonialisme économique, ses mécanismes et sa commodité, compte tenu des structures sociales et de considérations politiques et humanitaires, sont également envisagées dans le cadre du programme de recherche pour l'année prochaine.

#### Aspects économiques

51. Les aspects économiques du colonialisme ont été l'un des thèmes abordés au séminaire de Schloss Hernstein, tenu en Autriche du 19 au 21 juin 1974, au cours duquel les participants ont examiné la question du prix des matières premières et des produits, après avoir entendu une déclaration liminaire du Pr Dudley Seers, de l'Institut de recherche sur le développement de l'University of Sussex. Les résultats de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale ont été analysés en deux étapes par les représentants de l'Institut et de plusieurs des institutions spécialisées.

52. La première étape a été consacrée à une discussion sur les Nations Unies et la situation dans le domaine de l'énergie, l'accent étant mis en particulier sur les besoins actuels qui pourraient être satisfaits et les activités qui pourraient être exécutées grâce à une action internationale et sur les instruments qui pourraient être utiles à cette fin. La discussion s'est inspirée d'une étude de l'Institut, établie par M. Joseph Barnea, intitulée "The energy crisis : its effects on industrial and developing countries and medium and long-term measures to assure energy supplies" 12/ (La crise de l'énergie : ses effets sur les pays industrialisés et les pays en voie de développement et mesures à moyen et à long terme visant à garantir l'approvisionnement en énergie).

53. Le séminaire a regroupé des représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et des commissions économiques pour l'Afrique et pour l'Europe et des représentants de la FAO, du GATT, de l'AIEA, de l'OIT, de la CNUCED, de l'ONUDI, du PNUD et de l'OMS, ainsi que de hauts fonctionnaires de l'Institut. M. Tark Jawad, de l'Université du Koweït, M. Mohammed Yeganeh, gouverneur de la Banque centrale de l'Iran, et M. Adepitan Bamasaiye, de l'Institut nigérian d'affaires internationales, ont participé aux débats en qualité de consultants invités au séminaire.

54. Dans le cadre de la deuxième partie du séminaire, les participants ont procédé à un libre échange de vues sur la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale et ses effets possibles sur les priorités et les programmes des institutions spécialisées. Le consultant chargé de cette partie du programme était le Pr Dudley Seers, qui a fait une déclaration liminaire et qui a résumé les débats.

---

12/ UNITAR/CPF/BP.2.

55. L'ensemble du programme a permis de créer de nouveaux liens entre les organismes des Nations Unies qui s'occupent de décolonisation et d'autres organisations internationales et non gouvernementales intéressées, ainsi que des particuliers.

## 2. Mesures de contrôle des armements de nature à créer un climat de confiance

56. L'Institut a entrepris la première d'une série d'études sur les mesures propres à créer un climat de confiance dans le domaine de la paix et de la sécurité, qui est consacrée à l'une des principales mesures de cet ordre dans le domaine du désarmement - le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Parmi tous les traités et accords comprenant des mesures de garantie ou de détente en matière de désarmement conclus au cours des dix dernières années, le Traité sur la non-prolifération est généralement considéré comme la pierre angulaire de toute structure qui pourrait être édiflée en matière de contrôle des armements et de désarmement. En 1975, une conférence des Parties au Traité examinera le fonctionnement du Traité en vue de s'assurer que les objectifs du préambule et les dispositions du Traité sont en voie de réalisation.

57. Dans son étude, l'Institut analysera les principaux problèmes et obstacles auxquels se heurte le régime de non-prolifération et étudiera l'établissement d'un climat de confiance entre puissances nucléaires et puissances non nucléaires, facteur nécessaire au renforcement du régime de non-prolifération; ceci contribuerait à faire accepter plus largement le Traité sur la non-prolifération et à susciter une plus grande confiance réciproque qui faciliterait l'adoption d'autres mesures de contrôle des armements ou de désarmement. L'Institut analysera également les obligations respectives des puissances nucléaires et des puissances non nucléaires, les diverses mesures qui pourraient être prises pour renforcer le Traité et le régime de non-prolifération, les problèmes relatifs au système de garanties en vue d'empêcher que les produits fissiles ne soient détournés de leurs utilisations pacifiques pour être utilisés à des fins militaires, la façon de promouvoir l'utilisation accrue de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, les mesures visant à mettre fin à la course aux armements nucléaires et à réaliser le désarmement nucléaire, et les moyens qui contribueraient à faire admettre le contrôle des armements et le désarmement à la place des politiques actuelles de course aux armements.

58. L'étude est exécutée par un chargé spécial de recherche qui a été pendant longtemps directeur de la Division des affaires concernant le désarmement au Secrétariat de l'ONU. Il a mis au point le plan de l'étude après avoir consulté les délégations intéressées, ainsi que des experts et des institutions compétentes, et après avoir suivi les travaux du Comité préparatoire de la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'étude, financée grâce à un don de la Fondation Rockefeller, devrait être terminée à temps pour la Conférence des Parties au Traité, qui doit se tenir en mai 1975.

## 3. Etudes sur le règlement pacifique des différends et sur la solution des conflits

59. L'étude intitulée The Ways of the Peace-maker, mentionnée au paragraphe 53 du rapport de l'année dernière, est terminée; une version provisoire en a été soumise à divers diplomates et aux missions permanentes, à des particuliers ayant une expérience pratique en matière de médiation internationale et à un certain

nombre de chercheurs pour qu'ils communiquent leurs observations et, éventuellement, leurs critiques. On se souviendra que l'étude porte sur certains problèmes importants relatifs à l'instauration et l'organisation de procédures officielles de médiation utilisées par l'Organisation des Nations Unies pour le règlement pacifique des différends. On y examine également des questions de procédure concernant par exemple l'obtention du consentement des parties intéressées, le poids et l'efficacité des procédures employées pour résoudre un conflit et le caractère global des solutions convenues pour résoudre des différends complexes et anciens. Au cours de l'année écoulée, l'étude a été utilisée comme base de discussion dans un certain nombre de séminaires internationaux. Elle a été examinée par des conseillers juridiques asiatiques lors d'un cours organisé à Bangkok par l'Académie de droit international de La Haye. Elle a également été examinée lors d'une conférence sur le règlement des différends, tenue à Bellagio (Italie), et lors de certains séminaires organisés dans des universités à l'intention d'étudiants poursuivant des études supérieures. L'Institut a organisé un séminaire d'experts, auquel ont participé des spécialistes du Secrétariat et des chercheurs, afin d'analyser l'étude qui sera publiée au cours de l'année.

60. Dans une autre étude, dont la version préliminaire est achevée, on passe en revue les résultats de travaux de recherche sur le règlement pacifique et la solution de conflits internationaux, en s'attachant plus particulièrement aux notions et aux conclusions qui présentent un intérêt particulier pour les diplomates et les fonctionnaires de l'ONU. Après un bref exposé des principaux éléments de terminologie et de méthodologie utilisés dans la recherche sur la paix et les conflits, les auteurs examinent le problème de la paix du point de vue du système international dans son ensemble, dans lequel l'Organisation des Nations Unies joue un rôle prédominant. On aborde ensuite la controverse actuelle concernant les rapports entre l'intégration régionale et les perspectives de paix ou de conflits violents. Une large place est faite aux méthodes et conclusions nouvelles dans les domaines de la perception et de l'interaction, questions qui ont une influence directe sur la qualité du règlement des différends dans les relations internationales. Un bref chapitre contient une nouvelle évaluation de diverses méthodes de simulation, qui constituent des instruments importants pour la recherche et la formation dans ce domaine vital. Vient ensuite un examen des recherches récentes sur l'influence des facteurs politiques et sociaux internes sur les positions adoptées en matière de conflits internationaux. Dans la conclusion, les auteurs examinent brièvement certains aspects de l'idée de paix dynamique, les problèmes de l'utilisation des résultats des recherches sur la paix dans l'élaboration des politiques, et la nécessité d'un enseignement sur la paix. On pense que l'étude contiendra un enseignement utile pour les séminaires consacrés à la théorie et à la pratique du règlement des conflits.

61. L'Institut a également commencé des études sur le règlement de différends relatifs aux ressources de la mer et à des questions écologiques, qui doivent être terminées en 1975. Dans l'étude sur les ressources de la mer, on analysera en profondeur certains des problèmes qui peuvent donner lieu à des différends, ainsi que les mécanismes permettant de les résoudre, en ce qui concerne la "mer patrimoniale" (ou "zone économique") et l'exploitation minière en haute mer. Une version préliminaire de l'étude devrait être mise à la disposition des participants à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer,



avant la deuxième partie de la Conférence, qui doit se tenir en 1975. La deuxième étude portera sur les méthodes et procédures pratiques permettant de résoudre les controverses qui peuvent surgir entre les Etats à propos de questions d'environnement. A cette fin, on effectue des travaux de recherche sur certains problèmes relatifs à l'utilisation de l'espace aérien (y compris les modifications climatiques), les ressources en eau douce et les océans. Etant donné que les controverses entre Etats relatives aux questions écologiques surgissent dans des contextes très différents, mettent en cause des types très divers d'intérêts et de valeurs et posent des problèmes très variés concernant souvent des questions complexes de nature technique, les travaux de recherche visent à déterminer des méthodes de règlement des conflits qui soient adaptées à des conditions et à des circonstances particulières (adjudication, conciliation, notification et consultation préalables, déclaration d'intentions, utilisation d'experts techniques, coopération entre Etats intéressés en vue de protéger et de préserver l'environnement commun, etc.).

## D. Développement

### 1. Migration internationale et retour dans leur pays des spécialistes originaires de pays en voie de développement - "Exode des compétences"

62. L'étude multinationale comparée effectuée par l'Institut sur ce sujet, intitulée "Brain drain and study abroad" (Exode des compétences et études à l'étranger), est en cours de publication. L'objet de cette étude est de découvrir les motivations et les facteurs qui poussent des spécialistes de pays en voie de développement à étudier à l'étranger, à rester à l'étranger temporairement ou de façon permanente après avoir terminé leurs études, ou à retourner dans leur pays. L'étude ne contient pas de recommandations d'action, mais l'attention est appelée sur les conclusions pratiques à dégager des diverses constatations et interprétations.

63. Plusieurs organismes des Nations Unies qui étudient en ce moment l'exode des compétences (en particulier le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, l'OIT, la CNUCED, l'UNESCO et l'OMS) ont souligné la contribution importante de l'Institut dans ce domaine. En raison de l'intérêt qu'il continue de porter à la question, l'Institut a participé à une consultation d'experts tenue à Genève en mars 1974 pour discuter le plan de l'étude entreprise par l'OMS sur la migration internationale des médecins et du personnel infirmier. En octobre 1973, l'Institut a également été représenté aux réunions d'un groupe d'experts convoqué par le Secrétaire général comme suite à la résolution 3017 (XXVII) de l'Assemblée générale relative à l'exode du personnel qualifié des pays en voie de développement vers les pays développés. Le Secrétaire général a soumis au Comité de la science et de la technique au service du développement, à sa deuxième session (mars 1974), un rapport (E/C.8/21) fondé sur le rapport du groupe d'experts en question. Dans ce document, le Secrétaire général indiquait qu'il avait engagé des consultations prolongées avec les secrétariats des institutions spécialisées et d'autres organismes intéressés des Nations Unies, y compris l'Institut. Celui-ci collabore avec le Bureau de la science et de la technique du Département des affaires économiques et sociales à l'application de diverses résolutions, notamment d'une résolution relative à l'exode de personnel qualifié des pays en voie de développement vers les pays développés qui a été adoptée par le Comité de la science et de la technique au service du développement et qui prévoit des mesures interorganisations. Dans le cadre de la coopération de l'Institut avec les organismes des Nations Unies sur ce sujet, un représentant de l'Institut a présidé un groupe de travail sur l'exode des compétences, créé par le Sous-Comité de l'éducation et de la formation du CAC, qui s'est réuni à Genève au début de 1974.

64. L'expérience acquise par l'Institut lors de l'établissement de cette étude comparative multinationale est fort intéressante pour des chercheurs et sera décrite dans un recueil d'articles sur les méthodes de recherche multinationale <sup>13/</sup>. Les conclusions dégagées par l'Institut dans son étude sur l'exode des compétences et les études à l'étranger ont également suscité un vif intérêt lors de plusieurs conférences de spécialistes. Avant même que les conclusions ne soient publiées, ces recherches de l'Institut avaient été mentionnées dans plusieurs publications.

---

<sup>13/</sup> Alexander Szalai et al (Editors), (La Haye, Mouton and Company, 1974).

## 2. Problèmes particuliers touchant le développement

65. Pendant la période considérée, l'Institut a publié un certain nombre d'articles sur les problèmes particuliers relatifs au développement. Une étude intitulée "The energy crisis : its effects on industrial and developing countries and medium and long-term measures to assure energy supplies" (La crise de l'énergie : ses effets sur les pays industrialisés et les pays en voie de développement et mesures à moyen et à long terme visant à garantir l'approvisionnement en énergie) a été établie par un consultant de l'Institut qui a été pendant longtemps Directeur de la Division des ressources et des transports au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. L'auteur analyse le problème de l'augmentation du prix du pétrole et ses effets sur les diverses sources d'énergie, ainsi que la possibilité de trouver des ressources énergétiques en quantités suffisantes, et dégage les conclusions qu'il faut en tirer en matière de politiques et de priorités d'action à moyen et à long terme. Une attention particulière est portée aux besoins des pays en voie de développement.

66. Une autre étude traite des tendances et des incidences de l'évolution des techniques pour les pays en voie de développement. Elle met l'accent sur le transfert et l'évaluation des techniques et sur les problèmes des ressources et de la dépendance à l'égard des techniques.

67. Plusieurs documents d'information préliminaire sur l'utilisation future des océans ont également été établis par des fonctionnaires de l'Institut et des consultants. Ils portent sur les possibilités qu'offrent les océans non seulement en tant que source de produits alimentaires et voie de transport et de communication, mais aussi en tant qu'importante source de ressources énergétiques et minérales. On a passé en revue les ouvrages consacrés à l'utilisation de l'océan en tant que milieu de recherche scientifique, en particulier de recherche sur la météorologie et la pollution, et de milieu d'application extensive des sciences et des techniques, y compris la construction de plates-formes océaniques à diverses fins.

68. Certains problèmes de développement relatifs à la coopération technique internationale ont été examinés dans une publication intitulée The Search for New Methods of Technical Co-operation (Recherche de nouvelles formes de coopération technique). Cette publication reprend des articles établis à l'intention d'un séminaire de l'Institut sur ce sujet, ainsi que le rapport de ce séminaire qui a été organisé en 1972 à l'University of Sussex, en collaboration avec le Service de développement d'outre-mer du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni.

## 3. Incidences des projets de développement sur l'environnement

69. A la demande du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, et avec l'approbation du Conseil d'administration de l'Institut 14/,

14/ UNITAR/BT/R.12, par. 32. Des renseignements supplémentaires figurent dans le rapport du Directeur général de l'Institut à l'Assemblée générale, Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément No 14 (A/9014), par. 62 à 64.

l'Institut s'est chargé d'élaborer des ouvrages de formation à l'intention des fonctionnaires nationaux chargés d'évaluer les effets des projets de développement sur l'environnement. On a déjà rassemblé et analysé une somme considérable de données à cette fin et, sur cette base, on a élaboré un programme de travail à l'intention de groupes d'étude qui seront organisés dans diverses parties du monde. En outre, l'Institut a participé à un séminaire international organisé par le Workshop on Impact Studies in the Environment (WISE) du CSPE (Canada), pour lequel le Directeur adjoint des études a contribué à un ouvrage intitulé "Environmental Impact Assessment : Principles and Procedures" (Evaluation des effets du développement sur l'environnement : principes et procédures) qui paraîtra prochainement. Ces différents ouvrages serviront de documentation de base pour les groupes d'étude envisagés par l'Institut.

70. Ces groupes d'étude seront destinés à de hauts fonctionnaires de pays en voie de développement et leur permettront de se familiariser avec les techniques et les principes à utiliser pour l'évaluation des effets du développement sur l'environnement, qui doit faire partie intégrante de la formulation et de l'exécution des plans et projets de développement. Dans le cadre de ces groupes d'étude, on examinera également comment ces fonctionnaires peuvent élaborer ou adapter des mesures qui conviennent aux conditions propres à leur pays et qui les aideront à définir les normes et critères nécessaires pour protéger la qualité de leur environnement. Il est prévu que ces fonctionnaires organiseront par la suite des groupes d'étude analogues au niveau national avec l'appui de leurs gouvernements respectifs.

71. Ces groupes d'étude de l'Institut ne pourront être organisés que si le Fonds pour l'environnement fournit l'assistance financière que l'Institut a demandée au Programme des Nations Unies pour l'environnement.

#### 4. Enquête sur l'orientation des experts internationaux en fonction de leur lieu d'affectation

72. En s'inspirant d'une étude sur la formation d'experts du développement en cours depuis 1972, l'Institut a formulé des propositions concernant l'orientation des experts internationaux qui sont envoyés dans des pays en voie de développement. Le but est de familiariser rapidement les experts avec les valeurs culturelles, les processus d'acquisition des connaissances et d'autres facteurs humains propres au pays dans lequel ils sont affectés afin qu'ils puissent transmettre leurs connaissances plus efficacement. D'après cette proposition, l'expert recevrait un dossier d'information au moment de sa nomination, prendrait connaissance de matériel audio-visuel en cours de route et bénéficierait à son arrivée d'un cours d'information adapté à ses besoins particuliers. Après consultation avec des fonctionnaires du PNUD, il semble que cette proposition puisse être appliquée de deux façons : a) en tant qu'activité d'appui aux programmes organisée par le représentant résident à l'intention de tous les experts des Nations Unies dans un pays en voie de développement donné; b) en tant que projet distinct dans le cadre duquel on établirait un centre national d'orientation, placé sous la direction du gouvernement, qui serait destiné à tous les experts étrangers en poste dans le pays considéré; si la solution a) était retenue, elle ne pourrait pas être financée au titre du chiffre indicatif de planification (CIP) du pays en question; pour la solution b), le financement devrait probablement être multi-national ou régional.

73. Le PNUD examine en ce moment une autre proposition concernant un projet PNUD/UNITAR pour l'application de ces suggestions au niveau mondial.

### III. FORMATION

74. En vue de faire une plus large place aux activités de formation dans l'ensemble du programme de l'Institut, le Directeur général a engagé un consultant spécial pour l'aider à élaborer un programme élargi dans ce domaine. La phase de planification est terminée et l'on a commencé à l'appliquer pour l'exercice 1974-1975. La liste ci-après de conférences et de séminaires donne une idée des tendances qu'aura le programme à titre expérimental, mais l'on ne se rendra compte des dimensions réelles du programme que lorsque le recrutement de personnel supplémentaire et une augmentation des crédits consacrés à la formation auront permis à l'Institut de l'exécuter dans toute son ampleur.

75. L'une des priorités immédiates consiste à décentraliser les activités de formation qui, par nécessité, ont jusqu'à maintenant été exécutées presque uniquement à New York. A cette fin, on commencera par faire de l'Office de Genève le centre du programme de formation pendant une partie de l'année. Cette année, ce sera le moment pendant lequel l'Assemblée générale se réunit à New York. Des négociations sont en cours avec les commissions économiques régionales, les gouvernements d'Etats Membres et des fondations dans l'espoir de pouvoir entreprendre d'importants programmes de formation dans les régions et les divers pays, avec l'aide d'un financement extérieur supplémentaire.

#### A. Formation destinée aux membres des missions permanentes

##### 1. Cours sur les programmes et procédures des activités de l'Organisation des Nations Unies en matière de développement

76. Un cours spécial sur les programmes et procédures des activités de l'Organisation des Nations Unies en matière de développement a été organisé à New York du 27 au 31 août 1973. Il visait à donner aux participants l'occasion de se familiariser davantage avec cette question et d'échanger des vues et des idées avec des diplomates chevronnés, des fonctionnaires internationaux et des spécialistes qui répondaient à leurs questions. Parmi les questions examinées figuraient la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et les organismes des Nations Unies, les ressources consacrées au développement et les politiques d'aide au développement, ainsi que les problèmes d'exécution et de coordination des programmes de développement.

##### 2. Séminaires à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (New York)

77. Des exposés portant sur les buts et les fonctions de l'Assemblée générale, les méthodes et procédures de l'Assemblée et des commissions, la rédaction d'une résolution et les questions connexes ont eu lieu les 19, 20 et 21 septembre 1973 respectivement. Ce séminaire était le troisième d'une série organisée à l'intention des nouveaux représentants et qui, selon une enquête menée auprès des participants, continue de leur être extrêmement utile.

3. Séminaires sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies  
(New York)

78. Parmi les questions examinées avec le personnel des Missions permanentes et les observateurs auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, on a étudié comment aborder, organiser et retrouver l'information, dans la documentation vaste et complexe de l'ONU. (On envisage d'organiser un séminaire analogue à Genève en automne.) Le séminaire, organisé en association avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, a eu lieu au siège de l'UNITAR le 29 janvier et les 5 et 12 février 1974.

79. Cinquante-cinq participants originaires de 52 pays y ont participé. Il y a eu trois réunions d'une journée chacune : la première le 29 janvier pour les participants de langue anglaise, la deuxième le 5 février pour les participants de langue française et la troisième le 12 février pour les participants de langue espagnole. Les débats étaient dirigés par M. Giuseppe S. Martini, chef de la Division des services de documentation de la Bibliothèque du Siège de l'Organisation des Nations Unies, Mme Vivian Hewitt, bibliothécaire de la Dotation Carnegie pour la paix internationale et M. George Moss, bibliothécaire de l'UNITAR.

80. Les débats ont porté essentiellement sur les trois questions suivantes :

- a) Comment se procurer la documentation;
- b) Comment organiser une collection de documents;
- c) Comment utiliser les documents comme sources d'information.

4. Cours de formation avancée sur la documentation internationale (Genève)

81. Le premier cours de formation avancée sur la documentation internationale, préparé et organisé par l'UNITAR avec la coopération et le concours actif de la Bibliothèque des Nations Unies à Genève, s'est tenu pendant une période de quatre semaines qui s'est terminée le 15 mars 1974. C'était le premier d'une série de cours qu'on se propose d'organiser sur la documentation de caractère international diffusée à travers le monde.

82. Les 31 participants étaient des spécialistes qualifiés dans les divers domaines sur lesquels portait le cours. Ils y assistaient à titre personnel mais avaient été choisis sur la base de recommandations émanant de leurs gouvernements ou d'institutions publiques - par exemple les bibliothèques dépositaires ou spécialisées - ou d'organisations internationales et venaient des pays suivants : Australie, Brésil, Canada, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Iran, Irlande, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Soudan, Suède, Suisse, Turquie et Yougoslavie.

83. Le cours était conçu de façon à atteindre trois objectifs distincts. Le premier était de donner aux participants une idée générale des activités des organismes des Nations Unies dans leur ensemble, des problèmes liés aux relations internationales et du rôle joué par les Missions permanentes accréditées par les Etats Membres auprès de l'Organisation des Nations Unies.

84. Le deuxième objectif était de former les participants dans des domaines précis, comme la production, le traitement, la diffusion et l'utilisation de la documentation internationale.

85. Le troisième objectif du cours était d'organiser des exercices pratiques, notamment en répartissant les sujets d'étude entre différents groupes. A cette occasion, l'OMS, le Bureau international du Travail, l'UIT, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Office des Nations Unies à Genève ont offert aux participants la possibilité de visiter leurs bibliothèques et leurs centres de documentation respectifs et d'y travailler.

86. Au milieu du cours, les participants en ont évalué oralement les résultats, et lorsqu'il s'est achevé ils ont eu à remplir un questionnaire détaillé aux fins d'une évaluation finale. Chaque participant a reçu un certificat de présence signé par le Directeur général de l'Institut.

5. Séminaire sur la science et la technique au service du développement (New York)

87. Un séminaire expérimental sur la science et la technique au service du développement a eu lieu à New York les 21, 26 et 28 février 1974. Ces dates avaient été choisies de façon que le séminaire précède la deuxième réunion du Comité de la science et de la technique au service du développement, les questions sur lesquelles il portait étant liées à certains des principaux points inscrits à l'ordre du jour du Comité. Toutefois, il n'était pas destiné exclusivement aux membres du Comité, et en fait, parmi les 58 représentants de cinquante missions permanentes qui y ont assisté, beaucoup ne participent pas aux travaux du Comité.

88. L'accent a été mis sur les aspects suivants de la question :

- a) Rôle des organisations internationales et de leurs secrétariats pour ce qui est d'utiliser au maximum les avantages de la science et de la technique;
- b) Recherche de techniques appropriées et liens entre ces techniques et le processus de planification nationale;
- c) Utilisation de la science et de la technique aux fins de promouvoir les buts et objectifs nationaux;
- d) Objectifs visés et problèmes rencontrés dans la formulation de plans régionaux dans le cadre du Plan d'action mondial pour l'application de la science et de la technique au développement;

89. Le travail en équipe a joué un rôle très important dans le cadre du séminaire et les groupes de travail ont constitué un élément essentiel du programme. Lord Ritchie-Calder, consultant spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies pour les questions scientifiques a conclu le séminaire en faisant part de ses propres réflexions sur les leçons à tirer de la planification nationale et internationale et sur le rôle futur des organismes des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique au service du développement.

6. Séminaires intitulés "A la recherche d'un ordre meilleur" (coordination entre les organisations internationales) (New York et Genève)

90. L'UNITAR a organisé les 21 et 22 mai à New York et les 27 et 28 juin 1974 à Genève une série de discussions sur l'ordre, la cohérence et la coordination au sein du système des Nations Unies. Ces séminaires, intitulés "A la recherche d'un ordre meilleur", ont précédé la session d'été du Conseil économique et social et ont porté notamment sur le point 4 de son programme de travail intitulé "Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement et à la coopération économique internationale" et sur le point 14 d) intitulé "Examen des accords entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique" (E/DEC/1-3(ORG-74) du 21 janvier 1974, p. 3 et 5). L'objectif de ces séminaires était de cerner et de mettre en relief les problèmes qui se poseraient lors de l'examen de ces points à la cinquante-septième session du Conseil.

91. Le document de travail de base était une étude établie par M. Martin Hill, ancien Sous-Secrétaire général aux affaires interorganisations, qui avait été préparée à l'UNITAR et qui devait faire partie de la documentation de la cinquante-septième session (E/5<sup>b</sup>91).

92. Les participants étaient des membres du Comité du programme et de la coordination, les auteurs de la résolution 1768 (LIV) du Conseil économique et social, les membres permanents du Conseil de sécurité et des fonctionnaires supérieurs du Secrétariat de l'ONU, des institutions spécialisées et de l'AIEA.

7. Séminaire sur "la préparation d'une résolution" (New York)

93. Ce séminaire, qui a eu lieu les 23 et 24 mai 1974, visait à permettre aux membres des missions permanentes qui ne possédaient qu'une expérience limitée des procédures de l'Assemblée générale de mieux comprendre comment mettre au point un projet de résolution et suivre les étapes de son examen par l'Assemblée. Le séminaire comportait non seulement une discussion générale par petits groupes, comprenant des diplomates expérimentés et des hauts fonctionnaires du Secrétariat, mais aussi un exercice de simulation dont on espérait qu'il permettrait aux participants de voir les problèmes sous un jour différent.

8. Colloque sur les tendances nouvelles de la diplomatie multilatérale (New York)

94. Comme les années précédentes l'UNITAR a organisé un cours sur la diplomatie multilatérale à la fin du printemps, les 29, 30 et 31 mai 1974, mais cette année l'accent a été mis sur certains éléments nouveaux qui sont apparus sur la scène diplomatique au cours des vingt dernières années. Les diplomates des missions ont été encouragés, avec l'aide d'experts de l'extérieur, à réfléchir sur la signification de ces phénomènes dans la mesure où ils influent sur la diplomatie traditionnelle. Chacune des trois réunions a été consacrée à un sujet précis. La première a porté sur les conférences spéciales et sur les critères à utiliser pour évaluer la nécessité de tenir une conférence sur un sujet particulier et à un moment donné et a soulevé un certain nombre de questions quant au nombre, aux buts et aux objectifs des conférences spéciales dans les circonstances actuelles.



La deuxième réunion a été consacrée au rôle de l'homme de science en tant que diplomate et vice-versa et la dernière à la diplomatie et aux moyens d'information de masse, ainsi qu'à la mesure dans laquelle les communications et les moyens d'information modernes, vu leur rapidité et leur ubiquité, influent sur le rôle traditionnel du diplomate et le rôle de la diplomatie internationale en général.

#### B. Formation du personnel international

95. A la vingt-huitième session de l'Assemblée générale, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné la recommandation du Secrétaire général tendant à ouvrir un crédit de 50 000 dollars aux fins de la formation du personnel international pour chacune des années 1974 et 1975. Dans son rapport 15/, le Comité consultatif a conclu que d'après les renseignements dont il disposait, l'UNITAR pouvait, dans les limites de ses ressources financières actuelles, entreprendre à titre initial des activités de formation interinstitutions, conformément aux dispositions de son statut, et que ces activités pourraient inclure un cours pilote de formation dans un domaine adéquat d'intérêt commun. Le Comité consultatif a estimé - et cet avis a été par la suite approuvé par l'Assemblée - que le crédit demandé (100 000 dollars sur deux ans) ne serait pas nécessaire. Cette position a naturellement influencé celle du PNUD, dont le Conseil d'administration a décidé à sa dix-septième session (14 janvier - 1er février 1974) que le crédit de 50 000 dollars ouvert à la session précédente pour 1974 ne serait pas alloué.

96. Le Directeur général a alors examiné le rapport du Comité consultatif et les vues exprimées aux Deuxième et Cinquième Commissions de l'Assemblée et il a noté que le Comité consultatif, appuyé par l'Assemblée, "était convaincu de l'importance de la formation en tant qu'instrument de gestion moderne" et qu'il se rendait compte de la nécessité d'adopter, au sein du régime commun des Nations Unies, "une approche interinstitutions en matière de formation, dans les cas qui s'y prêtent". Il a également noté qu'en juin 1973 16/ l'Administrateur du PNUD, appuyé par le Conseil d'administration, avait suggéré que l'UNITAR, en collaboration étroite avec les institutions et organismes intéressés, évalue les besoins communs en matière de formation et détermine les priorités (A/C.5/1548, annexe, par. 16). Le Comité consultatif a souscrit à cette suggestion.

97. En décembre, un membre associé de l'Institut a été chargé de procéder à une révision d'ensemble du programme de formation de l'UNITAR en s'intéressant en particulier à la question de la formation interinstitutions. Pour recueillir des informations de première main sur les programmes de formation du personnel et les préoccupations des institutions spécialisées, et conformément à une demande du Sous-Comité du CAC pour l'enseignement et la formation qui tendait à ce que l'UNITAR constitue un dossier sur "l'orientation, la mise au courant et la formation du personnel et des experts des institutions et sur les possibilités de fournir

---

15/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-huitième session, Supplément No 8 A (A/9008/Add.1-34), document A/9008/Add.21.

16/ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-cinquième session, Supplément No 2 A (E/5365/Rev.1), par. 154.

un appui initial aux institutions pour qu'elles entreprennent des activités" dans ce domaine, le consultant s'est rendu auprès de la plupart des institutions spécialisées en mars et avril 1974 et s'est entretenu avec les fonctionnaires responsables des programmes de formation du personnel. Lors de communications ultérieures avec ces responsables, il a étudié comment et dans quels domaines on pourrait mettre au point un programme de formation commun pragmatique et utile susceptible d'aider un certain nombre d'institutions.

98. On étudie en outre la possibilité de publier périodiquement un inventaire des programmes et des possibilités de formation offertes par les institutions spécialisées.

### C. Séminaires régionaux sur les achats internationaux

#### 1. Séminaire régional à Beyrouth

99. Un séminaire régional sur les achats internationaux de biens et de services - le dernier d'une série de cinq - a eu lieu à Beyrouth du 10 au 21 septembre 1973. Le séminaire a été organisé par l'UNITAR en collaboration étroite avec ce qui était alors le Bureau économique et social des Nations Unies à Beyrouth, et financé à l'aide d'une subvention de l'Office suédois de développement international.

100. Le séminaire avait pour objet d'aider les pays participants à améliorer l'efficacité des opérations d'achat de biens et de services à l'échelon international. Les participants étaient 20 hauts fonctionnaires originaires des pays suivants : Arabie Saoudite, Chypre, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Qatar, Turquie, Yémen et Yémen démocratique.

101. Pendant le séminaire, les participants ont reçu des conseils pratiques sur les problèmes commerciaux et juridiques que pose l'importation de biens et de services dans les pays en voie de développement. Les méthodes à utiliser pour sélectionner les fournisseurs ont été analysées pour diverses catégories de biens et de services.

102. On a procédé à une analyse des aspects juridiques les plus importants des marchés (choix possibles quant aux prix, questions de monnaies, modalités et conditions de paiement, fret et assurance, garanties et règlement des différends). Les conditions généralement acceptées sur le plan international pour ce qui est des achats de biens et de services ont également été analysées et examinées.

#### 2. Préparation de matériel de formation

103. Le directeur du programme d'achats internationaux a rédigé un manuel sur les achats internationaux à l'intention des fonctionnaires des pays en voie de développement. Ce manuel doit être utilisé pour les cours organisés dans différents pays à l'intention des fonctionnaires chargés des achats. Il peut également servir de guide pour les opérations d'achat dans les pays en voie de développement. L'Office suédois de développement international a octroyé des fonds supplémentaires à l'UNITAR pour que le manuel puisse être publié en anglais, en français et en espagnol. Le manuel lui-même va être publié incessamment. Il sera distribué à

tous les anciens participants du programme de formation en matière d'achats internationaux, ainsi qu'à toutes les organisations et à toutes les personnes qui ont collaboré à l'exécution de ce programme. En outre, la subvention de l'Office permettra à l'UNITAR de distribuer gratuitement des exemplaires supplémentaires pour contribuer à la formation des fonctionnaires chargés des achats dans les pays en voie de développement.

104. Vu le rapport étroit existant entre les achats et la question plus générale de la gestion des approvisionnements, on se propose d'utiliser en même temps que le manuel sur les achats un "manuel sur l'amélioration de la gestion des approvisionnements" qui doit être publié en 1974 sur l'initiative de la Division de l'administration et des finances publiques du Secrétariat. A la suite de consultations avec la Division et l'UNITAR, la Commission économique pour l'Afrique envisage de mettre en route un projet visant à organiser des services consultatifs et de formation en matière d'achats et de gestion des approvisionnements en Afrique, en utilisant les manuels susmentionnés et en tirant parti de l'expérience acquise dans le cadre du programme de formation de l'UNITAR en matière d'achats. La Commission a demandé une assistance financière à l'Office suédois de développement international pour exécuter ce projet. En ce qui concerne les pays situés dans des régions autres que l'Afrique, l'UNITAR prévoit qu'à l'avenir les services de formation et les services consultatifs en matière d'achats et de gestion des approvisionnements constitueront un élément de plus en plus important de l'assistance technique en matière d'administration publique et que diverses organisations internationales possédant une expérience des problèmes liés aux achats internationaux, en particulier la BIRD et la CNUCED, contribueront également aux activités dans ce domaine.

#### D. Service des communications

105. Au cours de l'année passée, les activités de ce service ont été davantage axées sur le programme de formation, comme en témoignent la présentation et l'utilisation des "Nouvelles de l'UNITAR".

106. Les numéros précédents des Nouvelles consacrés à des thèmes précis - "Le métier de délégué" et "UN and Peacemaking" - étant de plus en plus demandés pour des cours universitaires et pour divers séminaires et réunions, il a fallu fixer une contribution modeste pour les commandes importantes.

107. La publication l'ONU et l'espace atmosphérique a été établie en coopération avec la Division de l'espace extra-atmosphérique et, comme on l'a indiqué au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/100/Add.2 du 8 mars 1974, p. 9), elle a été distribuée aux membres de la Première Commission lors de l'examen du point de l'ordre du jour concernant l'espace, à la vingt-huitième session de l'Assemblée. Elle a également été communiquée au Séminaire régional ONU/UNESCO sur la radiodiffusion par satellite au service de l'enseignement et du développement, qui a eu lieu à Addis-Abeba en octobre 1973, et au Séminaire et Atelier sur la télédétection des ressources naturelles et de l'environnement en Afrique de l'Est qui a eu lieu à Nairobi en mars/avril 1974. Des réunions de groupes restreints ont été organisées par l'UNITAR à New York pour examiner certaines applications des techniques de l'espace extra-atmosphérique au développement; elles étaient destinées en particulier aux pays en voie de développement qui ne sont pas membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

108. Le numéro intitulé L'ONU et la mer a été publié de façon à coïncider avec la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer; il comprend des cartes et des graphiques et est conçu pour servir à des réunions d'information et à des séminaires, ou comme document de référence.

109. D'autres numéros sont en préparation, dont UN and Technological Change et une version révisée et plus détaillée du numéro intitulé "Le métier de délégué".

110. Conformément aux nouvelles méthodes de formation, le Law of the Sea Institute (Rhode Island), en collaboration avec l'UNITAR, l'Université de Syracuse (USA) et l'Université Dalhousie (Canada), a préparé une pochette d'information sur les utilisations de la mer. Celle-ci prévoit un exercice de simulation sur un problème hypothétique et une série d'analyses à effectuer à partir de données indiquant comment les nations utilisent la mer. Cette pochette est mise à l'essai en vue d'être utilisée dans le cadre de futurs programmes de formation.

#### E. Programmes de bourses et cours en matière de droit international

111. Comme les années précédentes, l'UNITAR a été chargé d'organiser et d'exécuter, avec l'assistance financière et la coopération de l'ONU, la majeure partie du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, institué par l'Assemblée générale dans sa résolution 2099 (XX).

##### 1. Programme de bourses ONU/UNITAR en matière de droit international

112. Au cours de l'année considérée, l'UNITAR a organisé et exécuté le programme annuel de bourses ONU/UNITAR en matière de droit international. Vingt bourses ont été accordées à ce titre à de jeunes fonctionnaires et professeurs de droit international, pour la plupart originaires de pays en voie de développement 17/. Ceux-ci ont participé à des cours, à des séminaires spéciaux et à des entretiens organisés par l'UNITAR, ainsi qu'au Cours de droit international public de l'Académie de droit international de La Haye et au Séminaire sur le droit international de Genève. En outre, beaucoup d'entre eux ont reçu une formation pratique au Service juridique du Secrétariat de l'ONU, à l'UNITAR et dans les services juridiques d'organisations internationales reliées à l'ONU.

##### 2. Cours régionaux ONU/UNITAR de formation et de perfectionnement en matière de droit international

113. Conformément aux résolutions 2099 (XX) et 3106 (XXVIII) de l'Assemblée générale, l'UNITAR organise actuellement deux cours régionaux de formation et de perfectionnement en matière de droit international qui doivent avoir lieu à la fin de 1974, l'un à l'intention des pays africains francophones et l'autre pour les pays africains anglophones. Ces cours seront suivis par des fonctionnaires des services juridiques des gouvernements et des professeurs de droit

---

17/ Ultérieurement, deux candidats n'ont pu accepter les bourses qui leur avaient été accordées.

international en Afrique. L'UNITAR procède actuellement à des échanges de vues avec les gouvernements africains pour qu'ils suggèrent des sujets à examiner.

114. Le Gouvernement zaïrois a généreusement offert d'accueillir le cours destiné aux participants francophones. Ce cours aura lieu à Kinshasa en décembre 1974. La date et le lieu du cours destiné aux participants anglophones n'ont pas encore été arrêtés.

### 3. Colloque régional sur le droit de la mer organisé en Asie

115. Ce colloque, qui devait avoir lieu en février 1974, a été remis à la demande du Gouvernement indien qui avait offert de l'accueillir. Il est actuellement proposé qu'il ait lieu en 1975 en Inde ou dans un autre pays asiatique.

## F. Conclusion

116. Il est manifeste que l'importance accordée au programme de formation découle directement du mandat de l'UNITAR - à savoir travailler avec les missions sur des sujets ayant trait à la structure de l'Organisation des Nations Unies et à d'autres questions intéressant l'Organisation, s'occuper de la situation actuelle pour ce qui est de la formation des fonctionnaires et élaborer des programmes sur des problèmes particuliers à l'Organisation des Nations Unies à l'intention des missions et du personnel de l'ONU, ainsi que des ressortissants d'Etats Membres qui, dans le cadre de leurs attributions, s'intéressent aux travaux de l'Organisation. Tant dans la planification des futurs programmes que dans la préparation du matériel destiné à la formation, on s'emploie actuellement à prévoir des cycles d'activité de deux ou trois ans, pour pouvoir renouveler selon qu'il convient les programmes qui auront donné de bons résultats, après avoir mis à jour la documentation pertinente. Cela permettra d'accroître la productivité tout en économisant au mieux le temps, les talents et les ressources financières.

#### IV. BUREAU EUROPEEN DE L'UNITAR

117. Le Bureau européen de l'UNITAR à Genève a participé activement aux activités de recherche et de formation décrites dans les sections pertinentes. Il a continué à exercer ses fonctions habituelles de représentation et de liaison en Europe. En outre, pour tirer parti au maximum des possibilités uniques offertes par Genève en tant que grand centre d'activité des organismes des Nations Unies, on confiera de nouvelles tâches au Bureau à mesure que les ressources le permettront.

118. Le Bureau européen a mis ses installations à la disposition de personnes se consacrant à des recherches dans des domaines intéressant les activités de l'UNITAR. C'est ainsi que pendant la période considérée, le Bureau a mis des locaux à la disposition de deux chargés spéciaux de recherche, quatre chargés de recherche, deux chercheurs invités et deux stagiaires, durant des périodes allant de quelques semaines à plusieurs mois. L'UNITAR prend actuellement des dispositions en vue d'étendre à son bureau de Genève son Programme d'attachés, dans le cadre duquel, en contact étroit avec les missions permanentes, des gradués d'université ayant obtenu des résultats particulièrement satisfaisants et des chercheurs titulaires d'un doctorat travaillant dans des domaines relevant de la compétence de l'UNITAR pourraient travailler comme stagiaires, sans frais pour l'Institut. Conformément à la pratique établie, le Bureau a fourni les installations nécessaires à la réunion annuelle des chefs des instituts des Nations Unies qui a eu lieu au Palais des Nations du 24 au 26 juin 1974, sous la présidence du Directeur général.

119. Des fonctionnaires du Bureau ont participé à un certain nombre de réunions internationales intéressant directement l'UNITAR, en particulier à Genève. On a continué à développer les contacts avec les missions permanentes accréditées auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, ainsi qu'avec des organisations internationales, des établissements universitaires appropriés en Europe, et divers chercheurs. Le Bureau s'est également efforcé d'assurer une diffusion plus efficace des publications de l'UNITAR dans la région européenne.

120. Un nouveau représentant de l'UNITAR en Europe, M. E. Chossudovsky, a été nommé à compter du 1er avril 1974 pour succéder à M. Hernando Samper, qui a dû cesser ses fonctions pour des raisons de santé, après avoir rendu d'éminents services à l'Organisation des Nations Unies pendant de nombreuses années.

## V. UNIVERSITE DES NATIONS UNIES

121. On se rappellera que l'Assemblée générale, à sa vingt-huitième session, a adopté la résolution 3081 (XXVIII) concernant l'Université des Nations Unies, dans laquelle elle a recommandé, entre autres, que le Conseil de l'Université examine, en tant que tâche prioritaire, les relations entre l'Université et l'UNITAR, y compris les domaines possibles de coopération en matière de recherche et de formation. Le Directeur général de l'UNITAR a depuis lors consacré beaucoup de temps et d'attention aux diverses propositions relatives à la nature des relations qui pourraient être établies avec l'Université. Il a demandé tant au Conseil d'administration qu'au personnel de l'Institut d'exprimer leur avis. Il est resté en liaison constante avec le Secrétaire général et avec le Secrétaire général adjoint aux affaires interorganisations et à la coordination, qui est chargé des questions ayant trait au fonctionnement de l'Université, et également, au même échelon, avec le Directeur général de l'UNESCO et ceux de ses principaux collaborateurs qui s'occupent de cette question. Le Directeur général a assisté, *ès qualités*, à la première réunion du Conseil de l'Université et il a été consulté tant par le Secrétaire général que par le Directeur général de l'UNESCO au sujet des diverses mesures à prendre pour doter l'Université d'assises solides. La nature des relations et de la coopération entre l'UNITAR et l'Université sera définie plus clairement et avec plus de précision par la suite, lorsque l'Université aura été effectivement créée et qu'un recteur aura été nommé. Lors de la réunion du Conseil de l'Université en juillet 1974, deux mémoires ont été présentés par le Directeur général, à la demande du Conseil. Ils contenaient des propositions quant aux relations qui devraient être établies, d'une part entre l'Université et l'UNITAR, et d'autre part entre l'Université et le monde universitaire. L'UNITAR poursuit en attendant les activités de formation et de recherche qui sont prévues par son statut et approuvées par son Conseil d'administration.

## VI. REUNION DES CHEFS DES INSTITUTS DES NATIONS UNIES

122. La neuvième réunion annuelle des chefs des instituts des Nations Unies pour la formation, la planification et la recherche s'est tenue à Genève du 24 au 26 juin 1974, sous la présidence du Directeur général de l'UNITAR. On a commencé à organiser ces réunions annuelles le 28 juillet 1966, sur la proposition du Secrétaire général, agissant en qualité de Président du CAC, et conformément aux résolutions 1138 (XLI) et 1175 (XLI), dans lesquelles le Conseil économique et social a souligné l'importance de la coordination des programmes et des activités. Les chefs des instituts ont été à l'époque invités à se réunir régulièrement pour étudier les méthodes propres à favoriser la coopération mutuelle et pour échanger des données d'expérience et des idées dans un climat de franchise exempt de tout formalisme. Il n'est généralement pas adopté à ces réunions de résolutions ou de décisions officielles mais le Président, s'il en est prié, fait rapport aux autorités compétentes des organismes des Nations Unies sur les questions examinées durant la réunion, en soumettant dans certains cas des propositions précises au nom des chefs des instituts. Le Directeur général préside ces réunions annuelles, dont le service est assuré par l'Institut. A la neuvième réunion annuelle, un certain nombre de questions intéressant directement les travaux des différents instituts ont été soulevées, y compris les conséquences de la création de l'Université des Nations Unies. Les chefs des instituts ont fait rapport sur les tendances qui se manifestent actuellement et sur celles qui se dessinent dans leurs programmes de travail en cours et dans la planification de leurs programmes à venir. Le Directeur général a été prié d'inviter le recteur de l'Université des Nations Unies à la prochaine réunion annuelle.

123. Les instituts qui sont régulièrement invités à participer à la réunion sont les suivants : l'Institut africain de développement économique et de planification; l'Institut asiatique pour le développement et la planification économiques; l'Institut pour le développement économique de la BIRD; le Centre international de perfectionnement professionnel et technique; l'Institut international de planification de l'éducation; l'Institut international d'études sociales; l'Institut du Fonds monétaire international; l'Institut latino-américain de planification économique et sociale; l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social; l'Institut de recherche des Nations Unies sur la défense sociale; et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

124. Sont également invités à participer à la réunion : le Programme des Nations Unies pour le développement; le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau des affaires interorganisations et de la coordination; le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement, et le Bureau de la coopération technique.



## VII. COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ET LE MONDE UNIVERSITAIRE

125. Pendant l'année considérée, l'UNITAR a continué à coopérer avec les différentes organisations et institutions des Nations Unies et avec le monde universitaire, avec lesquels il est resté en contact quotidien dans le cadre de ses travaux en cours et de ses projets et pour l'utilisation des connaissances déjà acquises grâce aux conférences et colloques de l'UNITAR et des résultats des recherches et études publiées par l'UNITAR.

126. Dans ses observations sur le programme de travail de l'UNITAR pour 1974, l'UNESCO a indiqué qu'elle approuvait les études faites par l'UNITAR sur l'ensemble des organismes des Nations Unies, sur leur interdépendance et sur l'efficacité de leur action face aux problèmes, en faisant observer que, de par leur nature même, les problèmes auxquels s'attaque l'Institut exigent la coopération d'experts spécialisés dans diverses disciplines ainsi que celle d'autres organismes des Nations Unies, si bien que l'optique de l'UNITAR est à la fois analytique et multidisciplinaire.

127. Les universités ont continué à prêter à l'UNITAR un concours précieux en exécutant des études pour son compte. D'autre part, des fonctionnaires de l'UNITAR ont participé activement aux travaux de sociétés savantes internationales et ont publié des articles dans des revues spécialisées.

## VIII. INFORMATION ET PUBLICATIONS

128. Tout en étant conscient du fait que la qualité et la teneur des activités de l'UNITAR en matière de recherche et de formation sont les critères essentiels de son succès, le Directeur général se rend compte également que les études réalisées par l'Institut seraient d'un intérêt limité si leurs résultats n'étaient pas communiqués aux intellectuels et praticiens intéressés, en particulier ceux qui participent à l'élaboration des politiques. En outre, diffuser ses publications et en promouvoir la vente pourraient être pour l'Institut, l'un des moyens les plus efficaces de communiquer avec la communauté internationale, de favoriser la réalisation de ses objectifs et - dans tous les cas où cela serait possible - d'amortir certaines dépenses. Des mesures administratives ont été prises à cette fin l'année dernière. Comme il en avait donné oralement l'assurance à la Deuxième Commission à la vingt-huitième session de l'Assemblée générale, le Directeur général a pu faire le nécessaire pour que des études de l'UNITAR soient publiées dans plus d'une langue officielle. Il tient cependant à préciser qu'il n'est pas encore entièrement satisfait et qu'il continuera à s'efforcer d'améliorer l'équilibre linguistique des études publiées.

129. Des études paraissent maintenant non seulement en anglais et en français, mais également en espagnol et en russe. Des contacts ont été pris avec les autorités chinoises, par l'intermédiaire du représentant permanent de la République populaire de Chine, en vue de faire paraître un choix de publications de l'UNITAR en chinois. La possibilité de publier des études en arabe a été discutée avec un certain nombre de délégations arabes.

130. Un accord visant à faire paraître des études de l'UNITAR en espagnol a été conclu avec le Gouvernement mexicain à l'issue de consultations avec M. García Robles, ambassadeur et représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le Directeur général s'est rendu à Mexico, où il a rencontré le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Emilio O. Rabasa, ainsi que de hauts fonctionnaires mexicains. D'autres questions ayant trait à des programmes spéciaux de formation et de recherche ont également été évoqués à cette réunion. Les trois premières d'une série de 11 études sont maintenant en cours d'édition et le reste suivra d'ici environ un an. Les frais d'édition seront considérés comme une contribution du Mexique au budget de l'Institut et cette initiative a été accueillie avec une extrême satisfaction.

131. A la suite d'une visite du Directeur général en Union soviétique, un accord a été conclu en vue de faire paraître des études de l'UNITAR en russe. La première, portant sur l'expérience soviétique en matière de transfert des techniques, a été publiée en février 1974. L'Institut sélectionne actuellement d'autres ouvrages, en consultation avec la Commission d'Etat pour la science et la technique, l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales de l'Académie des sciences de l'URSS, qui est dirigé par M. Nikolay Inozemtsev, membre du Conseil d'administration de l'UNITAR, et l'Institut d'études africaines.

132. Le représentant permanent de la République populaire de Chine a transmis à Pékin une série de publications de l'UNITAR et il a fait savoir au Directeur général que, pour le moment, les autorités chinoises n'étaient pas encore en mesure de les faire paraître en chinois. Toutefois, il convient de mentionner que le statut de

l'UNITAR vient d'être publié dans cette langue et que l'Institut espère renforcer sa collaboration avec le Gouvernement chinois.

133. A la vingt-huitième session de l'Assemblée générale, un certain nombre de délégations arabes ont évoqué à la Deuxième Commission la possibilité de faire paraître des publications en arabe. L'UNITAR et des membres du groupe arabe ont entamé des consultations en vue de s'entendre sur les modalités de leur participation respective.

134. Les 14 publications qui sont parues au cours de l'année écoulée ont fait l'objet de commentaires dans diverses revues. L'une de ces publications, traitant de la situation des femmes aux Nations Unies, a bénéficié d'une large publicité. Le Directeur général a profité de visites et de voyages officiels pour mieux faire connaître les publications de l'Institut et, naturellement, l'Institut lui-même. Outre les interviews qu'il a accordées durant l'année à de grands journaux et à des stations de radio et de télévision aux Etats-Unis et au Royaume-Uni concernant des programmes spéciaux de l'UNITAR tels que le Projet sur le Futur, le Directeur général a, en règle générale, fait des déclarations à la presse à son arrivés dans les aéroports, tenu des conférences de presse et reçu les représentants des organes d'information. Vu la nature même des activités de l'UNITAR, son programme n'occupe peut-être pas la première page des principaux organes de presse, mais on a pu noter que les travaux spécialisés réalisés par l'Institut suscitaient un intérêt croissant. Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à des contacts personnels, joints à l'esprit d'à-propos de tous les membres de l'Institut.

135. Les publications sont maintenant distribuées à toutes les délégations, dont certaines demandent des exemplaires supplémentaires pour les envoyer à leur ministère des affaires étrangères. Un certain nombre d'universités ont inclus les études de l'UNITAR parmi les ouvrages que les étudiants sont invités à consulter. Une quarantaine de librairies, bibliothèques et organisations ont passé des commandes permanentes, dont 26 concernent toutes les publications de l'UNITAR et les autres, certaines séries seulement. Les ventes ont plus que doublé au cours de l'année écoulée, passant de 7 000 dollars environ à plus de 15 000 dollars, ce qui représente 4 560 publications vendues. Parmi les destinataires, on compte 364 universités et 369 professeurs du monde entier. On est en train de mettre en place un réseau de librairies qui donneront la priorité aux publications de l'UNITAR. La Section des ventes de l'Organisation des Nations Unies, avec ses deux principaux points de vente, à New York et à Genève, est l'agent le plus important de l'Institut. La campagne de promotion de l'UNITAR vise des publics bien définis, y compris des membres de la communauté universitaire, des écrivains et des intellectuels s'intéressant à l'Organisation des Nations Unies.

136. Un résumé de chaque nouvel ouvrage est envoyé aux spécialistes de la question, soit à 5 000 personnes environ, outre celles qui reçoivent régulièrement ce genre d'informations. On a remis à jour un catalogue des publications avec l'intention de le distribuer à 20 000 personnes. Par l'intermédiaire de libraires exposants, les publications de l'UNITAR ont été présentées dans 27 expositions internationales, principalement à l'intention des publics susceptibles de s'y intéresser, tels que des associations s'occupant de droit international, de sciences sociales et politiques, de recherches sur la paix, de l'environnement et du transfert des techniques. Ces expositions n'ont entraîné que des frais minimes, étant donné que

la présence de fonctionnaires de l'UNITAR n'était pas nécessaire et, du point de vue des commandes d'ouvrages ou des demandes d'inscription sur la liste des destinataires à qui envoyer régulièrement des brochures, catalogues, etc., les résultats ont été encourageants.

137. La réorganisation de cette section de l'Institut s'est avérée extrêmement utile.

138. La structure administrative de l'Institut est restée la même qu'au cours de la dernière période. Il n'y a eu aucune modification notable du nombre des administrateurs et des agents des services généraux.
139. Les demandes de crédits révisées pour 1973 prévoyaient des dépenses d'un montant de 1 492 400 dollars à imputer sur le fonds général. Les dépenses effectives, y compris les obligations non réglées en fin d'exercice, se sont élevées à 1 312 335 dollars, contre 1 330 845 dollars pour l'exercice précédent. Les recettes du fonds général pour l'exercice se sont élevées à 1 464 115 dollars contre 1 316 766 dollars pour l'exercice précédent.
140. Aucun effort n'a été épargné pour limiter au maximum les dépenses d'administration sans que l'efficacité en pâtisse. A cet égard, il convient de signaler qu'une fraction relativement réduite des dépenses d'administration est imputée sur les dons d'affectation spéciale, dont la quasi-totalité est utilisée pour couvrir les dépenses du programme. Pour se faire une idée claire du rapport entre les dépenses du programme et les dépenses d'administration, il faut donc considérer l'ensemble des dépenses de l'Institut (fonds général plus dons d'affectation spéciale) et non pas le fonds général seulement.
141. Deuxièmement, il convient de faire observer que le Directeur général et tous les fonctionnaires de rang supérieur, y compris ceux du Département de l'administration, participent aux activités du programme de l'Institut. Toutefois, cela ne ressort pas clairement des comptes, ce qui fait que, lorsqu'on examine ceux-ci, le coût des activités de caractère purement administratif semble être plus élevé qu'il ne l'est en réalité.
142. Troisièmement, il convient de rappeler que l'UNITAR occupe ses propres locaux et que, contrairement aux départements du Secrétariat, il doit régler toutes sortes de dépenses, telles que les loyers, impôts, notes d'électricité et de téléphone, avec des fonds provenant de son propre budget. Tous ces postes de dépenses ne cessent d'augmenter.
143. Le Directeur général a fait tout ce qui était en son pouvoir pour que le montant des contributions au fonds général de l'UNITAR augmente ainsi que les dons d'affectation spéciale. Avec l'aide de l'Assemblée générale, il a informé les Etats Membres qui versent des contributions à l'UNITAR de la situation financière de l'Institut, et dans de nombreux cas les réactions ont été favorables et encourageantes. Il convient peut-être de mentionner spécialement la décision prise par la République fédérale d'Allemagne d'augmenter sa contribution de 100 000 DM en 1973 afin d'aider à financer le Projet sur le Futur de l'Institut. L'Institut a en outre été avisé qu'il pouvait s'attendre à recevoir à cette fin une contribution supplémentaire de la Suède. Il est également encourageant de noter que le Ghana et le Sénégal ont recommencé à verser des contributions à l'Institut, que l'Australie a fait une première annonce de 30 000 dollars et que la Sierra Leone a promis de se joindre aux pays versant une contribution à l'Institut. On trouvera à l'annexe V une liste complète des contributions à l'UNITAR.

## ANNEXES

### ANNEXE I

#### Liste des membres du Conseil d'administration

Le Secrétaire général a nommé les personnes suivantes membres du Conseil d'administration de l'UNITAR pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 1973 :

- M. Jean M. L. Baillou (France)
- M. Henning Friis (Danemark)
- M. Felipe Herrera (Chili) - Vice-président
- M. John Holmes (Canada)
- M. Nikolay Inozemtsev (Union des Républiques socialistes soviétiques)
- M. Josphat Njuguna Karanja (Kenya)
- M. T. T. B. Koh (Singapour)
- M. Manfred Lachs (Pologne)
- M. Bradford Morse (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)
- Mme Lusibu Nkanza (Zaïre)
- M. G. Parathasarathi (Inde)
- M. Manuel Pérez Guerrero (Venezuela)
- M. Harvey Picker (Etats-Unis d'Amérique)
- M. Walter F. Rau (République fédérale d'Allemagne)
- M. Najib Sadaka (Liban)
- M. Raymond Scheyven (Belgique)
- M. Toshio Shishido (Japon)
- Mme Inga Thorsson (Suède)
- M. Brian Urquhart (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies)
- M. Arsène Usher (Côte d'Ivoire)

M. Piero Vinci (Italie)

Sir Kenneth Younger (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) -  
Président

Les membres de droit du Conseil d'administration sont :

M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

Le Président de l'Assemblée générale;

Le Président du Conseil économique et social;

Le Directeur général de l'UNITAR.

ANNEXE II

Liste des publications de l'UNITAR qui ont déjà paru  
ou qui sont en cours de préparation a/

A. Etudes de l'UNITAR

1. Social Psychological Techniques and the Peaceful Settlement of International Disputes, 1970, 39 pages (épuisé).
2. Report of the International Research Conference on Race Relations, 1970, 19 pages (épuisé).
3. Emigration of Highly-Skilled Manpower from the Developing Countries - Gregory Henderson, 1970, 213 pages (épuisé).
4. La pollution de la mer et ses remèdes (également en anglais et en espagnol) - Oscar Schachter et Daniel Serwer, 1970, 56 pages.
5. The Brain Drain from Five Developing Countries - Cameroon, Columbia, Lebanon, the Philippines and Trinidad and Tobago - A. Hürfeld, W. Glazer et A. Szalai, 1971, 173 pages.
6. Communications, Computers and Automation for Development - Ithiel de Sola Pool, Philip Stone et Alexander Szalai, 1971, 61 pages.
7. Transfer of Technology from Japan to Developing Countries - Terutomo Ozawa, 1971, 50 pages.
8. International Transfer of Automotive Technology to Developing Countries - Jack Baranson, 1971, 95 pages.
9. International Cooperation for Pollution Control - Daniel Serwer, 1972, 73 pages.
10. The Transfer of Technology and the Factor Proportions Problem : the Philippines and Mexico - R. Hal Mason, 1971, 101 pages.
11. The Transfer of Technology : Economics of Offshore Assembly; the Case of Semiconductor Industry - Y. S. Chang, 1971, 59 pages.
12. The International Transfer of Technology in the Establishment of the Petrochemical Industry in Developing Countries - Robert B. Stobaugh, 1971, 67 pages.
13. The International Transfer of Commercial Technology to Developing Countries - Walter A. Chudson, 1971, 61 pages.

---

a/ Brochées et en langue anglaise, sauf indication contraire.



14. Technology Transfer in the Pharmaceutical Industry - Lawrence H. Wortzel, 1971, 53 pages.
15. Soviet Experience in Transfer of Technology to Industrially Less Developed Countries - A. N. Bykov, avec la participation de A. V. Lenteko et M. P. Strepetova, 1973, 188 pages (également en russe).
16. An Approach to the Analysis of Resolutions of the Economic and Social Council - Marshall Childs, Harold Weitz et José Glasserman, 1972, 113 pages.
17. International Youth Organizations and the United Nations, éd. Berhanykun Andemicael et Anthony J. Murdoch, 1973, 95 pages.
18. The Situation of Women in the United Nations - Alexander Szalai, 1973, 49 pages.
19. The Transfer of Technology to Developing Countries - The Pulp and Paper Industry - K. Rudy Meyer, 1974, 52 pages.
20. Comment introduire davantage d'ordre, de cohérence et de coordination dans le système des Nations Unies - Martin Hill, 1974 (versions française et espagnole en cours de publication). L'édition anglaise compte 115 pages (UNITAR/RR/20).

B. Série des études de l'UNITAR sur le règlement pacifique des différends

1. Peaceful Settlement of Disputes : Ideas and Proposals for Research - Sydney D. Bailey, 1971, 57 pages.
2. Analysis and Prediction in International Mediation - Frank Edmead, 1971, 50 pages.
3. Complementary Structures of Third-Party Settlement of International Disputes - Vratislav Pechota, 1971, 63 pages (version française en préparation).
4. Consultations et consensus : un aspect du fonctionnement du Conseil de sécurité - Feng Yang Chai, 1971, 56 pages (également en anglais).
5. Le règlement pacifique de différends survenant entre Etats africains : rôles respectifs de l'ONU et de l'OUA - Berhanykun Andemicael, 1972 (également en anglais).
6. L'action discrète : étude des bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la cause de la paix - Vratislav Pechota, 1972 (version française à l'impression). L'édition anglaise compte 92 pages.
7. The OAS and the UN : Relations in the Peace and Security Field - Aida Levin, 1974, 96 pages (version espagnole en cours de publication).

### C. Ouvrages de l'UNITAR

1. UN Development Aid : Criteria and Methods of Evaluation - William R. Leonard, Béat Alexander Jenny et Offia Nwali, édition révisée, 1971, 135 pages reliées (Arno Press).
2. Towards Wider Acceptance of UN Treaties - Oscar Schachter, Mohamed Nawaz et John H. Fried, 190 pages reliées (Arnos Press).
3. Small States and Territories : Status and Problems - Jacques Rapoport, Ernest Muteba et Joseph J. Therattil, 1971, 216 pages reliées (Arno Press).
4. The Prevention of Racial Discrimination in Britain - éd. Simon Abbott, 1971, 502 pages reliées (Oxford University Press).
5. Atomic Safeguards : A Study in International Verification - Allan McKnight, 1971, 301 pages. Egalement disponible en édition reliée.
6. Rios y Canales Navegables Internacionales : Aspectos Financieros, Jurídicos e Institucionales de su Desarrollo - éd. G. Cano, 1971, 251 pages. Espagnol seulement (version anglaise en préparation).
7. The United Nations and the News Media - Alexander Szalai, avec la participation de Margaret Croke et associés, 1972, 323 pages (deuxième édition à l'impression. Ouvrage publié par UNIPUB).
8. Corporaciones Públicas Multinacionales para el Desarrollo y la Integración de la América Latina, éd. Marcos Kaplan, 1972, 369 pages. Espagnol seulement (Fondo de Cultura Económica, Mexico).
9. \*African International Legal History, éd. A. Mensah-Brown.
10. The Making of the Manager : A World View, éd. Sidney Mailick, 1974, 560 pages (Doubleday).
11. \*El Perú de las Tres Razas - J. Matos Mar. Espagnol seulement.
12. Education for General Management : The Staff College Approach, éd. M. B. Brodie et F. A. Life, 1974, 144 pages.

### D. Etudes régionales de l'UNITAR

1. Les relations entre le Conseil de l'Europe et les Nations Unies - A. H. Robertson (à paraître). L'édition anglaise de 1972 compte 72 pages.

---

\* En cours de publication.

2. OAU and the UN : Relations Between the Organization of African Unity and the UN - Berhanykun Andemicael.
3. Governmental Control : A prerequisite for effective relations between the United Nations and Non-United Nations regional organizations - Sir Peter Smithers, 1973, 77 pages.
4. The OAS and the UN : Relations in the Peace and Security Field - Aida Levin, 1974, 96 pages (version espagnole en cours de publication).

#### E. Série des conférences de l'UNITAR

1. The UN Charter and the Challenge of the 70's - Sir Kenneth Younger, 1970, 26 pages.
2. Towards a Better International Economic Order - Jan Tinbergen, 1971, 28 pages.
3. The International Labour Organization in the UN Family - C. Wilfred Jenks, 1971, 48 pages.
4. The Future of International Education - Robert M. Hutchins, 1970, 22 pages.
5. Tendencias del Derecho del Mar Contemporaneo - F. Orrego Vicuña, 1974, 254 pages. Espagnol seulement.

#### F. Rapports de conférences de l'UNITAR

1. The Future of the United Nations Secretariat, publié conjointement avec l'Institute on Man and Science, Rensselaerville, N.Y., 1972, 40 pages.
2. Colloque international sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, publié conjointement avec l'Association de bibliothèques internationales, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et la Fédération internationale de documentation, Genève, 1972. Egalement en anglais (21 pages) (UNITAR/EUR/SEM.1/REP).
3. Relations Between the United Nations and Non-UN Regional Intergovernmental Organizations, Liechtenstein, 1973, 19 pages.
4. The Search for New Methods of Technical Co-operation - Harold Caustin, 1974, 86 pages.

⌘ En cours de publication.

G. Manuels de formation de l'UNITAR

Manuel de l'assistance technique des Nations Unies, 1968 (UNITAR/EX/11).  
Egalement disponible en anglais et en espagnol.

Manuel du financement extérieur, 1970 (UNITAR/EX/15). Egalement disponible  
en anglais.

\* Manuel on International Procurement - Gösta Westring. Paraîtra en versions  
anglaise, française et espagnole.

---

\* En cours de publication.

## ANNEXE III

Nombre et nationalité des participants aux cours de l'UNITAR

1er juillet 1973-30 juin 1974

<u>Pays</u>	Cours <sup>x</sup>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Algérie						1				
Allemagne, République fédérale d'				1	1	1				
Arabie Saoudite			4							
Argentine				1			1			1
Australie <u>a/</u>				1	2		2			
Autriche	1			1	1					
Bahamas		2				1				
Bahrein	1	4								1
Bangladesh				1						
Barbade		1				1				
Belgique	1			1						
Bhoutan		3		2					1	
Bolivie	1									
Botswana							1			
Brésil				1	2	1	1			
Canada		9		1	1					
Chine						1				
Chypre		2	1							
Colombie				1			1		1	
Costa Rica		2		1					1	
Côte d'Ivoire							1			
Dahomey		1							2	
Danemark						1				
Egypte	1	4				1	1	1	1	
El Salvador				1						
Emirats arabes unis	1			1						
Equateur		2								1
Espagne				1			1			
Etats-Unis d'Amérique	2			2	3	1		3	2	
Ethiopie					1					
Fidji		3					1		1	
Finlande		2								
France		3		2			1		1	
Gabon						1	1			
Ghana	2					1				
Grèce	1				1					
Guatemala	1			2		1				1

## ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>2</sup>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Guinée	1			1		1	1		1	
Guinée équatoriale							1			
Guyane		2		1				1		
Haïti	1					2			1	
Honduras		3								
Inde	1	1								
Indonésie	1						1	3	1	
Irak		3	3	1		1	2		1	
Iran		1			1	1				1
Irlande				1	2		1			
Islande				1			1			
Israël										1
Italie	1					1	1		1	
Jordanie			1	1	1	1				
Kenya	2			1		1	1			
Koweït	1	4	1		1	1				
Laos										
Liban			3				1			
Libéria	1									
Madagascar						1				1
Malaisie		3					1		1	
Malawi	2	1				1				1
Mali	1	1								1
Malte		1								
Maroc				1		1				
Mauritanie							1		1	
Mexique	2			2		2	1			
Monaco						1				
Mongolie		2				1	2			
Népal										1
Nicaragua		1								
Niger	3						1			
Nigéria				1	1	2	1		1	
Norvège	1	1		1				1		
Nouvelle-Zélande		2		1				1		
Ouganda		3						1	1	
Pakistan				2	1	1		2		
Panama	1									
Paraguay						1	1		1	
Pays-Bas				1	1			1	1	
Pérou							1			
Philippines						1	1			
Pologne	1			1						1

ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>z</sup>									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Qatar	1	3	1			1				
République arabe libyenne					2		2			
République arabe syrienne		1				1	1			
République de Corée				1			1		1	
République démocratique allemande		2		2		1	1			
République khmère	1	1		1		1				
République-Unie de Tanzanie							1		1	1
République-Unie du Cameroun									1	
Roumanie	3			1		1	1	1	1	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1									
Rwanda						2				
Saint-Siège				1		1	1			
Sierra Leone		1		1		1	1			
Singapour		4				1				
Souaziland	1	1		2		1	2			
Soudan		4		1	1	1				1
Suède				1	2	1				
Suisse					4					
Tchad						1				1
Tchécoslovaquie				1		1				
Thaïlande		3		1			1		1	1
Togo									1	
Trinité-et-Tobago		3		1		1			2	1
Tunisie		2		1						
Turquie	1	1	3		1	1				
Union des Républiques socialistes soviétiques						2		2 <sup>z</sup>		
Uruguay										1
Venezuela	1	3		1		1				
Yémen	1		2	1						
Yémen démocratique			1			1	1			
Yougoslavie				1	1					
Zaïre	2	2							1	
Zambie				1		1				
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>103</b>	<b>20</b>	<b>57</b>	<b>31</b>	<b>55</b>	<b>45</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>18</b>

<sup>z</sup> Observateurs.

- x 1. Cours sur les programmes et procédures concernant les activités de l'Organisation des Nations Unies en matière de développement.
2. Séminaires sur les procédures de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'intention des nouveaux membres des missions.
3. Séminaire régional sur les achats internationaux (Beyrouth).
4. Séminaire sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies.
5. Cours de perfectionnement en matière de formation dans le domaine de la documentation internationale (Genève).
6. Séminaire sur la science et la technique au service du développement.
7. Séminaire sur "la préparation d'une résolution".
8. Séminaires sur le thème "A la recherche d'un monde meilleur" (Coordination des organisations internationales - New York et Genève).
9. Colloque sur les tendances nouvelles dans la diplomatie multilatérale.
10. Programme de bourses ONU/UNITAR en droit international (1973).

a/ Y compris un participant du Papua-Nouvelle-Guinée.



## ANNEXE IV

Nombre et nationalité des participants aux programmes de l'UNITAR

1966 - 30 juin 1974

Afghanistan .....	11	Ghana .....	26
Afrique du Sud .....	3	Grèce .....	10
Albanie .....	1	Grenade .....	2
Algérie .....	14	Guatemala .....	12
Allemagne (République fédérale d') .....	7	Guinée .....	11
Antigua .....	1	Guinée équatoriale .....	1
Arabie Saoudite .....	14	Guyane .....	15
Argentine .....	19	Haïti .....	10
Australie .....	9	Haute-Volta .....	6
Autriche .....	7	Honduras .....	17
Bahamas .....	4	Hongrie .....	8
Bahreïn .....	16	Iles Cook .....	1
Bangladesh .....	2	Iles Gilbert et Ellice .....	1
Barbade .....	9	Iles Salomon .....	1
Belgique .....	9	Inde .....	23
Bhoutan .....	14	Indonésie .....	33
Birmanie .....	5	Irak .....	29
Bolivie .....	12	Iran .....	18
Botswana .....	11	Irlande .....	5
Brésil .....	15	Islande .....	3
Bulgarie .....	7	Israël .....	9
Burundi .....	8	Italie .....	11
Canada .....	15	Jamaïque .....	12
Chili .....	26	Japon .....	10
Chine .....	12	Jordanie .....	10
Chypre .....	14	Kenya .....	27
Colombie .....	14	Koweït .....	23
Communauté de l'Afrique orientale .....	2	Laos .....	10
Congo .....	7	Lesotho .....	8
Costa Rica .....	13	Liban .....	4
Côte d'Ivoire .....	10	Libéria .....	12
Cuba .....	8	Madagascar .....	11
Dahomey .....	15	Malaisie .....	25
Danemark .....	2	Malawi .....	15
Dominique .....	1	Mali .....	20
Egypte .....	30	Malte .....	11
El Salvador .....	9	Maroc .....	8
Emirats arabes unis .....	8	Maurice .....	8
Equateur .....	19	Mauritanie .....	8
Espagne .....	5	Mexique .....	43
Etats-Unis d'Amérique .....	22	Monaco .....	1
Ethiopie .....	12	Mongolie .....	13
Fidji .....	14	Népal .....	17
Finlande .....	7	Nicaragua .....	8
France .....	8	Niger .....	13
Gabon .....	15	Nigéria .....	35
Gambie .....	5	Norvège .....	5

Nouvelle-Zélande .....	10	Saint-Siège .....	3
Oman .....	6	Samoa-Occidental .....	3
Ouganda .....	22	Sénégal .....	16
Pakistan .....	25	Sierra Leone .....	16
Panama .....	9	Singapour .....	19
Paraguay .....	12	Somalie .....	13
Pays-Bas <sup>a/</sup> .....	8	Souaziland .....	22
Pérou .....	16	Soudan .....	27
Philippines .....	30	Sri Lanka .....	9
Pologne.....	14	Suède .....	13
Portugal .....	4	Suisse .....	7
Qatar .....	9	Surinam .....	1
République arabe libyenne.....	12	Tchad .....	12
République arabe syrienne .....	15	Tchécoslovaquie .....	7
République centrafricaine .....	10	Thaïlande .....	34
République de Corée .....	10	Togo .....	11
République démocratique allemande ....	6	Tonga .....	1
République Dominicaine .....	11	Trinité et Tobago .....	25
République du Viet-Nam .....	9	Tunisie .....	17
République khmère .....	20	Turquie .....	16
République-Unie de Tanzanie .....	26	Union des Républiques socialistes soviétiques .....	15
République-Unie du Cameroun .....	14	Uruguay .....	12
Roumanie .....	24	Venezuela .....	18
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et et d'Irlande du Nord .....	6	Yémen .....	9
Rwanda .....	11	Yémen démocratique .....	8
Saint-Christophe .....	1	Yougoslavie .....	8
Sainte-Lucie .....	2	Zaïre .....	30
		Zambie .....	22

---

a/ Y compris un participant des Antilles néerlandaises.

Contributions à l'UNITAR

A. Sources gouvernementales (en dollars E.-U.)	Contributions <u>1973</u>	Contributions <u>1.1.74-30.6.74</u>
<u>1. Fonds général</u>		
Allemagne, République fédérale d' .....	205 900	
Argentine .....	15 000	
Australie .....		14 872
Autriche .....	7 000	
Belgique .....		60 452
Brésil .....	20 000	
Canada .....	60 000	61 856
Côte d'Ivoire .....	24 631	
Danemark .....	25 000	25 000
Equateur .....	481	243
Etats-Unis d'Amérique .....	400 000	200 000
Finlande .....	25 000	
France .....	22 353	
Ghana .....		42 000
Grèce .....	7 500	
Inde .....	39 696	
Indonésie .....		2 500
Irak .....	10 000	
Iran .....	10 000	
Italie .....		152 602
Japon .....	40 000	50 000
Jordanie .....	2 000	
Kenya .....	2 000	2 000
Libéria .....	1 500	
Malte .....	1 200	
Norvège .....	43 860	
Nouvelle-Zélande .....	7 390	
Pakistan .....	8 000	
République-Unie de Tanzanie .....	5 602	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	106 061	
Soudan .....	10 001	
Sri Lanka .....	987	
Suède .....	66 262	
Suisse .....	49 505	
Thaïlande .....	4 100	
Union des Républiques socialistes soviétiques .....	40 000	40 000
Venezuela .....	20 000	
Yougoslavie .....	5 000	5 000
Total .....	<u>1 286 030</u>	<u>671 525</u>

	<u>Contributions</u> 1973	<u>Contributions</u> 1.1.74-30.6.74
2. <u>Dons d'affectation spéciale</u>		
Suède .....	61 327	25 641
B. Sources non gouvernementales (en dollars E.-U)		
<u>Sources</u>		
Beulah Edge Estate .....	50 000	50 000
Fondation Rockefeller .....	40 000	
Fondation Volkswagen .....	24 205	
	<u>114 205</u>	<u>50 000</u>
C. Contributions en monnaie locale		
Hongrie (forins) .....	100 000	100 000
Union des Républiques socialistes soviétiques (roubles) .....	100 000	

---

## كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---